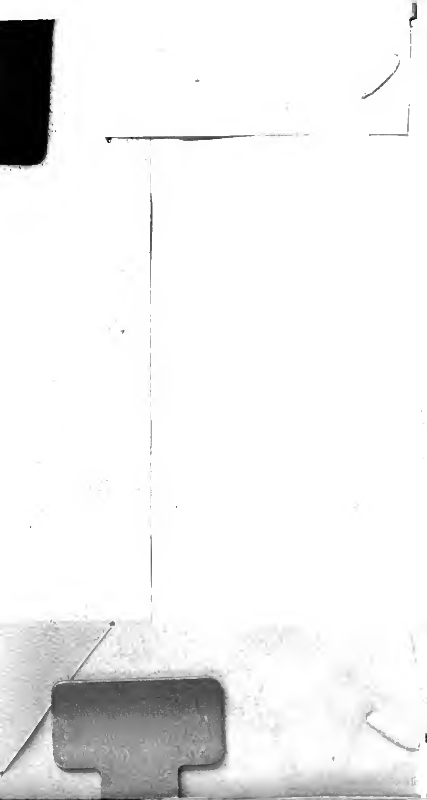




# LETTRES

## *DIVERSES*

DE

# JEAN JAQUES ROUSSEAU,

*CITOYEN DE GENEVE.*

# JEAN JAQUES ROUSSEAU,

*CITOYEN DE GENEVE,*

A

# CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

*Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.*

---

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumsi enim de gravitate & prudentià tua, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.
*Aug. Epist. 238. ad Pascent:*

---





*A AMSTERDAM,*

Aux dépends DE LA COMPAGNIE,

*M D C C L X I I I.*

# JEAN JAQUES ROUSSEAU,

*Citoyen de Genève*,

A

# CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

*Archevêque de Paris.*

POURQUOI faut-il, Monseigneur, que j'aye quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

Cependant, il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire: mais vous attaquez aussi ma personne; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette lettre de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étois né avec quelque talent ; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu réussir, & que jeusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençoit à passer. J'approchois de ma quarantiéme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, & d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos & des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'académie m'agitant l'esprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait ; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquerent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, &, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carriere, presque

ſans y avoir penſé. Je me trouvai devenu, pour ainſi dire, auteur à l'âge où l'on ceſſe de l'être, & homme de lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque choſe: mais auſſi le repos & les amis diſparurent. Quels maux ne ſouffris-je point avant de prendre une aſſiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'eſt un dédomagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'euſſe un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugemens du public ſur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me ſuis vû

dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la cour; puis insulté, menacé, détesté, maudit. Les soirs on m'attendoit pour m'assassiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient a peu près de la même source; le tout me venoit pour des chansons.

J'ai écrit sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens opposés de mes livres, ou plutôt, de l'auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé sur les matieres que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentimens. Après mon premier discours, j'étois un homme à paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver ce qu'il ne pensoit pas: Après ma lettre sur la musique françoise, j'étois l'ennemi déclaré de la nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur: On eût dit que le sort de la Monarchie étoit attaché à la gloire

de l'opéra. Après mon discours sur l'inégalité, j'étois athée & misantrope: Après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne: Après l'Héloïse, j'étois tendre & doucereux; maintenant je suis un impie; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flotant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincere en tout, même contre moi; simple & bon, mais sensible & foible, faisant souvent le mal & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choses, & tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison: craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonant sur la religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant

les intolérans encore plus que les esprits forts. Ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flaterie & sans fiel, & me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voila mes crimes, & voila mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur ennivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur tems & prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur & si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joye. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des huissiers sont venus me l'apprendre, & c'est à cette époque, où j'espérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques singulari-

tés ; ce n'eſt rien encore. Je vous demande pardon, Monſeigneur, d'abuſer de votre patience: mais avant d'entrer dans les diſcuſſions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma ſituation préſente, & des cauſes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un livre en Hollande, & par arrêt du parlement de Paris ce livre eſt brulé ſans reſpect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un proteſtant propoſe en pays proteſtant des objections contre l'Egliſe Romaine, & il eſt décrété par le parlement de Paris. Un républicain fait dans une République des objections contre l'état monarchique, & il eſt décrété par le parlement de Paris. Il faut que le parlement de Paris ait d'étranges idées de ſon empire, & qu'il ſe croye le légitime juge du genre humain.

Ce même parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans ſavoir ſi cet étranger eſt bien l'auteur du

livre qui porte ſon nom, s'il le reconnoît pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé, peut-être même ſans l'entendre, car qui ſait ſi l'on eût pourſuivi plus réguliere-ment des procédures ſi violemment commencées & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'inquiſition? Ainſi c'eſt pour moi ſeul qu'un tribunal ſi ſage oublie ſa ſageſſe; c'eſt contre moi ſeul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante ſa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'eſt ainſi qu'il juſtifie la préférence que je lui ai donnée ſur tant d'aziles que je pouvois choiſir au même prix! Je ne ſai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je ſai bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, &

peut-être ſa vie, eſt à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Genève ne doit rien à des magiſtrats injuſtes & incompétens, qui, ſur un réquiſitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent. N'étant point ſommé de comparoître, il n'y eſt point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y ſouſtrait. Il ſecoue la poudre de ſes ſouliers, & ſort de cette terre hoſpitaliere où l'on s'empreſſe d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de ſavoir ſi l'acte dont on l'accuſe eſt puniſſable, avant de ſavoir s'il l'a commis.

Il abandonne en ſoupirant ſa chere ſolitude. Il n'a qu'un ſeul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans ſa foibleſſe il ſupporte un long voyage; il arrive & croit reſpirer dans une terre de liberté; il s'approche de ſa patrie, de cette patrie dont il s'eſt tant vanté, qu'il a chérie & honorée: L'eſpoir d'y être accueilli le conſole de ſes diſgraces...... Que vais-je dire? mon cœur

ſe ſerre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut ſe taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puiſ-je dévorer en ſécret la plus amere de mes douleurs !

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas, ſur quelle raiſon? mais, ſur quel prétexte ? On oſe m'accuſer d'impiété! ſans ſonger que le livre où l'on la cherche eſt entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir ſupprimer cette piece juſtificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle reſtera, quoiqu'on faſſe; & en y cherchant les crimes reprochés à l'auteur, la poſtérité n'y verra dans ſes erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains: je ne veux nuire à perſonne. Mais l'Athée Spinoza enſeignoit paiſiblement ſa doctrine; il faiſoit ſans obſtacle imprimer ſes livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les états

lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires; il vécut & mourut tranquille, & même considéré. Aujourd'hui, dans le siecle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l'humanité; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'être suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'état en état, d'azile en azile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur & qui seroit barbare, même contre un homme en santé, se voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe presque entiere; on le chasse du milieu des bois; il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri,

peut-être, dans les ſupplices, ſi, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il ſe fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont perſécuté.

Echapé aux bourreaux il tombe dans les mains des Prêtres; ce n'eſt pas là ce que je donne pour étonnant: mais un homme vertueux qui a l'ame auſſi noble que la naiſſance, un illuſtre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autoriſe; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ſes diſgraces; il lance, lui Prélat catholique, un Mandement contre un Auteur proteſtant; il monte ſur ſon Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique; &, quoiqu'il damne indiſtinctement quiconque n'eſt pas de ſon Egliſe, ſans permettre à l'accuſé d'errer à ſa mode, il lui preſcrit en quelque ſorte la route par laquelle il doit aller en enfer. Auſſitôt le reſte de ſon clergé s'empreſſe, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terraſſé. Petits & grands, tout s'en mêle; le dernier Cuiſtre vient

trancher du capable, il n'y a pas un ſot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroiſſe qui, bravant à plaiſir celui contre qui ſont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monſeigneur, forme un concours dont je ſuis le ſeul exemple, & ce n'eſt pas tout...... Voici, peut-être, une des ſituations les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour propre ſont les plus aiſés à ſatisfaire, & permettent le moins à l'homme juſte d'être modéré. Dix lignes ſeulement, & je couvre mes perſécuteurs d'un ridicule ineffaçable, Que le public ne peut-il ſavoir deux anecdotes, ſans que je les diſe! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels mépriſables inſectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'émouvoir les Puiſſances! quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle riſible cauſe

il verroit les Etats de l'Europe se liguer contre le fils d'un horloger ! Que je jouïrois avec plaisir de sa surprise, si je pouvois n'en être pas l'instrument !

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne, elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la souiller de médisance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis ? Non, laissons leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est sû du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier sous aucune puissance ni faire aucune paix avec les Jansénistes, devenir sans le savoir leur satellite & l'instrument de leur animosité ; de voir

leur ennemi le plus irréconciliable févir contre moi pour avoir refufé d'embraffer leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jéfuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monfeigneur, jetter les yeux fur le fixieme Tome de la nouvelle Héloïfe, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable fource de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle auffi quelquefois de prédire) qu'auffi-tôt que les Janféniftes feroient les maîtres, ils feroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne favois pas alors que ma propre hiftoire vérifieroit fi bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne feroit pas difficile à fuivre à qui fauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage fans en trop dire, mais je pouvois au moins vous apprendre par quelles

(*) Page 282 de la nouvelle Edition faifant le Tome VI. des Oeuvres; note du Libraire.

gens vous avez été conduit ſans vous en douter.

Croira-t-on que quand mon Livre n'eût point été déferé au Parlement, vous ne l'euſſiez pas moins attaqué ? D'autres pourront le croire ou le dire ; mais vous dont la conſcience ne ſait point ſouffrir le menſonge, vous ne le direz pas. Mon diſcours ſur l'inégalité a couru votre Diocèſe, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocèſe, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïſe a couru votre Diocèſe, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puiſque vous les jugez, reſpirent les mêmes maximes ; les mêmes manieres de penſer n'y ſont pas plus déguiſées : Si le ſujet ne les a pas rendu ſuſceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, & l'on y voit la profeſſion de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réſerve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi

donc n'avez-vous rien dit alors ? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher ? Me lisoit-il moins ? Goutoit-il moins mes Livres? Etoit-il moins exposé à l'erreur ? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire ; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges ; la note fatale n'étoit point connue & quand elle le fut, le public avoit déja donné son suffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots ; on ne parloit que de chaînes & de buchers ; mon Livre étoit le Tocsin de l'Anarchie & la trompette de l'Athéïsme ; l'Auteur étoit un monstre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût si longtems laissé vivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zèle, & servir vos ennemis que d'essuyer leurs reproches. Voila, Monseigneur, convenez-en, le vrai mo-

tif de votre Mandement ; & voila, ce me femble, un concours de faits affez finguliers pour donner à mon fort le nom de bizarre.

Il y a longtems qu'on a fubftitué des bienféances d'état à la juftice. Je fai qu'il eft des circonftances malheureufes qui forcent un homme public à févir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expofe à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je fuis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou rifquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma perfonne avec auffi peu d'honnêteté que de vérité ; je me plains qu'autorifant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'infpiré, vous m'accabliez d'injures qui, fans nuire à ma caufe, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre ; je me plains que de gayeté de cœur, fans raifon, fans néceffité, fans refpect,

au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton si peu digne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'estime; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, & qui les respecte encore aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'est ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller & qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes : vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; sans affoiblir mes raisons, vous avez intéressé les cœurs généreux à mes disgraces; vous avez fait croire aux gens sensés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit si mal de l'Auteur.

Monseigneur, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux; &, non seulement vous pouviez l'être sans m'é-

pargner aucune des choses que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue aussi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Eglise. Voyons si vous avez été du moins équitable & juste; car c'est un devoir étroit imposé à tous les hommes, & les saints mêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement : l'un, de censurer mon Livre; l'autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, & que par-tout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l'importance du sujet & par la qualité de l'adversaire à prendre une marche pesante & à suivre pied à pied toutes ses censures, pour chaque mot il faut des pages; & tandis qu'une courte satire amuse, une longue défense

défenſe ennuye. Cependant il faut que je me défende ou que je reſte chargé par vous des plus fauſſes imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n'eſt point la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'eſt le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'eſt que le mal qu'il dit de l'Editeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois; mais ſans ignorer que c'eſt une poſition bien triſte que d'avoir à ſe plaindre d'un homme plus puiſſant que ſoi, & que c'eſt une bien fade lecture que la juſtification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, ſur lequel j'ai raiſonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, eſt que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice & l'ordre; qu'il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens

de la nature ſont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique paſſion qui naiſſe avec l'homme, ſavoir l'amour-propre, eſt une paſſion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaiſe que par accident & ſelon les circonſtances dans leſquelle elle ſe développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui ſont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naiſſent; j'en ai, pour ainſi dire, ſuivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération ſucceſſive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils ſont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne ſemble pas ſe déduire de l'indifférence au bien & au mal naturelle à l'amour de ſoi. L'homme n'eſt pas un être ſimple; il eſt compoſé de deux ſubſtances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de ſoi n'eſt plus une paſſion ſimple; mais elle a deux principes, ſa-

voir, l'être intelligent & l'être sensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conscience; mais la conscience ne se développe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'est que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'est que quand il le connoît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ses rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait ni n'aime rien; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports & les rapports des cho-

ſes, à prendre des idées de convenance, de juſtice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir ſenſible & la conſcience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont auſſi des vices, c'eſt parce que leurs intérêts ſe croiſent & que leur ambition s'éveille, à meſure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'oppoſition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes ſont eſſentiellement bons. Voila le ſecond état.

Quand enfin tous lès intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de ſoi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier néceſſaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres & fait que nul ne trouve ſon bien que dans le mal d'autrui; alors la conſcience, plus foible que les paſſions exaltées, eſt étouffée par elles, & ne reſte plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour ſe tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir ſacrifier ſes intérêts à ceux du

public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le fien ; auffi cet accord eft-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'eft ici que je commence à parler une langue étrangere, auffi peu connue des Lecteurs que de vous.

Voilà, Monfeigneur, le troifieme & dernier terme, au delà duquel rien ne refte à faire, & voilà comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'eft à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai confacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chofe fût abfolument poffible ; mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai propofés.

La-deffus vous dites que mon plan d'éducation, (*) *loin de s'accorder avec le Chriftianifme, n'eft pas même propre*



(*) *Mandement* in 4. pag. 5. in douze p. x.

*à faire des Citoyens ni des hommes*; & votre unique preuve eſt de m'oppoſer le péché originel. Monſeigneur, il n'y a d'autre moyen de ſe délivrer du péché originel & de ſes effets, que le baptême. D'où il ſuivroit, ſelon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrêtiens. Ou niez cette conſéquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de ſi haut que vous me forcez d'aller auſſi chercher loin mes réponſes. D'abord il s'en faut bien, ſelon moi, que cette doctrine du péché originel, ſujette à des difficultés ſi terribles, ne ſoit contenue dans l'Ecriture ni ſi clairement ni ſi durement qu'il a plu au rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, ſans autre crime que cette union qui eſt ſon ouvrage? Je ne dirai

pas si ( comme vous vous en vantez ) vous éclaircissez par ce sistéme le mistere de notre cœur, mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice & la bonté de l'Etre suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile ? Quoi qu'il ait cru son livre utile au genre humain, c'est à des Chrétiens qu'il l'a destiné ; c'est à des hommes lavés du péché originel & de ses effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive ; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures : mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons nous derechef contractées ? le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entierement la tache, ou bien seroit-elle un effet de

la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous?

On pourroit, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (*)

(*) Si l'on disoit, avec le Docteur Thômas Burnet que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort: alors il faudroit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le bap-

ne paroiſſent par nul ſigne extérieur ; qu'on ne voit pas les chrétiens moins enclins au mal que les infideles ; au lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangelique, outre le baptême ; tous les chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges ; & les infideles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante : car que repondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien ?



tême devroit agir phyſiquement ſur le corps de l'homme, lui rendre la conſtitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, & ſinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là, quand je conviendrois que le baptême ne remédie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de nôtre premier pere; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même? Pourquoi la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché ne feroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel, & pour quoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous ſans cela? Le péché originel explique tout excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (*) *l'on perd de vue le ra-*

(3) *Mandement* in 4 p. 5. in 12. p. XI.

*yon de lumiere qui nous fait connoître le mystere de notre propre cœur*; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus universel, éclaire même la faute du premier homme, (*) que le vô-



(*) Regimber contre une défense inutile & arbitraire est un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses & à la bonne constitution de l'homme; puisqu'il seroit hors d'état de se conserver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui seroit utile; mais un être foible dont la loi restreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui-même, & reclame en son cœur ce qui lui est ôté. Lui faire un crime de cela seroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce seroit vouloir en même tems qu'il fût & qu'il ne fût pas. Aussi l'ordre enfreint par Adam me paroit-il moins une véritable défense qu'un avis paternel; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée est assurément plus con-

tre laissé dans l'obscurité. Vous ne savez voir que l'homme dans les mains

---

forme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu & même au texte de la Genese que celle qu'il plaît au Docteurs de nous prescrire: car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prètent, & n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur & dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circônstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légeres. Cependant selon eux, quelle effroyable punition! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! si j'étois un moment tenté

du Diable, & moi je vois comment il y eſt tombé; la cauſe du mal eſt, ſelon vous, la nature corrompue, & cette corruption même eſt un mal dont il falloit chercher la cauſe. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois tous les deux : Mais vous dites qu'il eſt méchant, parce qu'il a été méchant: & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

Cependant vous ne laiſſez pas de triompher à votre aiſe, comme ſi vous m'aviez terraſſé. Vous m'oppoſez comme une objection inſoluble (*) *ce mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice,*

---

de l'admettre, c'eſt alors que je croirois blaſphémer.

(*) *Mandement* in-4 p. 6. in-12. p. XI.

qui se trouve en nous. *Etonnant contraste*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la philosophie payenne, & la laisse errer dans de vaines spéculations !*

Ce n'est pas une vaine spéculation que la théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, & qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à régler leur cours. Que si vous appellez philosophie payenne la profession de foi du vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*) ; mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes, (**) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

(*) A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieurs Dieux.

(**) *Emile* Tome III. p. 68. & 69. prem. Edition.

Permettez, Monſeigneur, que je remette ſous vos yeux la concluſion que vous tirez d'une objection ſi bien diſcutée; & ſucceſſivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(*) *L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance, & ſi durant tout le cours de ſa vie il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſans & continuels ?*

C'eſt-à-dire: *Nous voyons que les hommes ſont méchans, quoiqu'inceſſamment tiranniſés dès leur enfance; ſi donc on ne les tiranniſoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre ſages; puiſque, même en les tiranniſant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels ?*

Nos raiſonnemens ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

---

(*) *Mandement* in 4 p. 6. in 12. p. XI.

Suppoſons, Monſeigneur, que quelqu'un vint tenir ce diſcours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup „ pour chercher des gouvernemens équi- „ tables & pour vous donner de bonnes „ loix. Je vais premièrement vous prou- „ ver que ce ſont vos Gouvernemens- „ mêmes qui font les maux auxquels vous „ prétendez remédier par eux. Je vous „ prouverai de plus, qu'il eſt impoſſible „ que vous ayez jamais ni de bonnes „ loix ni des gouvernemens équitables; „ & je vais vous montrer enſuite le vrai „ moyen de prévenir, ſans gouverne- „ mens & ſans loix, tous ces maux „ dont vous vous plaignez. "

Suppoſons qu'il expliquât après cela ſon ſiſtéme & propoſât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſiſtême ſeroit ſolide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les foux, & l'on lui rendroit juſtice: mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, & vous concevez, Monſei-

gneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas assez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raison. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le sort de cet homme, il est sûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre sur le sien. Il n'y auroit pas un grimaud qui, pour faire sa cour aux puissances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vînt lancer sur lui sa brochure & ses injures, & ne se vantât d'avoir réduit au silence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'est pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit son intérêt à la chose, crût devoir aussi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures s'avisât d'argumenter ainsi. *Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les gouvernemens & les loix? Tandis que les gouvernemens & les loix sont le seul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir.*

*Que feroit - ce, grand Dieu ! Si nous ne les avions plus ? Vous nous ôtez les gibets & les roues ; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme ofoit parler, il diroit, fans doute. „ Très excellent „ Seigneur, votre grandeur fait une pé„tition de principe. Je ne dis point „qu'il ne faut pas réprimer le vice, „ mais je dis qu'il vaut mieux l'empê„cher de naître. Je veux pourvoir à l'in„fuffifance des loix, & vous m'alléguez „ l'infuffifance des loix. Vous m'accu„fez d'établir les abus, parce qu'au lieu „d'y remédier j'aime mieux qu'on les „prévienne. Quoi ! s'il étoit un moyen „de vivre toujours en fanté, faudroit-il „donc le profcrire, de peur de rendre „ les médecins oififs ? Votre Excellence „veut toujours voir des gibets & des „ roues, & moi je voudrois ne plus voir „ de malfaiteurs : avec tout le refpect que „je lui dois, je ne crois pas être un „ homme abominable “.

*Hélas ! M. T. C. F. malgré les princi-*

*pes de l'éducation la plus saine & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés.* J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus saine, étoit la plus insensée, que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuse, donnoit aux enfans tous leurs vices : j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à vêpres que de bruler en enfer; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle même, ne se précipiteroit-elle donc pas?* La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ses erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtresses achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'est un torrent qui se dé-*

*borde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées : que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts ?* Je pourrois dire : *c'est un torrent qui renverse vos impuissantes digues & brise tout. Elargissez son lit & le laissez courrir sans obstacle ; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de college, que chacun applique à sa fantaisie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté,

Au reste, quoique, selon vous les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cause de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine & vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de sagesse & de vigilance, que selon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre maniére, & qu'au fond vous ne pensez pas de ce siécle, *la lie des siécles*, tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos mandemens.

Je conviens qu'il eſt ſuperflu de chercher de nouveaux plans d'éducation, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte : mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de doctrine, votre diocèſe eût été agité de moins de troubles ; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites, je n'en aurois point été écraſé par compagnie ; vous fuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foibleſſe, &, ſelon vous, la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (*) *Par là*, continuez-vous, *ces eſprits, encore exempts de préjugés, ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur ; ces cœurs encore exempts des grandes paſ-*

(*) *Mandement* in.4. p. 5. in-12. p. x.

*ſions prendroient les impreſſions de toutes les vertus.* Nous ſommes donc d'accord ſur ce point, car je n'ai pas dit autre choſe. Je n'ai pas ajoûté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des prêtres; même je ne penſois pas que cela fût néceſſaire pour en faire des citoyens & des hommes; & cette erreur, ſi c'en eſt une, commune à tant de catholiques, n'eſt pas un ſi grand crime à un proteſtant. Je n'examine pas ſi dans votre pays les prêtres eux-mêmes paſſent pour de ſi bons citoyens; mais comme l'éducation de la génération préſente eſt leur ouvrage, c'eſt entre vous d'un côté & vos anciens mandemens de l'autre qu'il faut décider ſi leur lait ſpirituel lui a ſi bien profité, s'il en a fait de ſi grands ſaints, (*) *vrais adorateurs de Dieu*, & de ſi grands hommes, *dignes d'être la reſſource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajoûter une obſervation qui devroit frapper tous les bons François,

(*) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. x.

& vous-même comme tel; c'eſt que de tant de Rois qu'a eus votre nation, le meilleur eſt le ſeul que n'ont point élevé les prêtres

Mais qu'importe tout cela, puiſque je ne leur ai point donné l'excluſion; qu'ils élevent la jeuneſſe, s'ils en ſont capables; je ne m'y oppoſe pas; & ce que vous dites là-deſſus (*) ne fait rien contre mon livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela ſeul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'égliſe?

Si l'homme eſt bon par ſa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'enſuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; & ſi les hommes ſont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre; il s'enſuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain ſera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la

(*) Ibid.

ſeule bonne ; je fais voir comment toute éducation poſitive ſuit, comme qu'on s'y prenne, une route oppoſée à ſon but ; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation poſitive celle qui tend à former l'eſprit avant l'âge & à donner à l'enfant la connoiſſance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, inſtrumens de nos connoiſſances, avant de nous donner ces connoiſſances & qui prépare à la raiſon par l'exercice des ſens. L'éducation négative n'eſt pas oiſive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices ; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préſerve de l'erreur. Elle diſpoſe l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il eſt en état de l'entendre, & au bien quand il eſt en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque ; il eſt aiſé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions

tentions de celui qui la propoſe. Selon vous, cette oiſiveté de l'ame m'a paru néceſſaire pour la diſpoſer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne ſait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à ſon éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de ſoin qu'à ſentir ſon ignorance & à ſavoir qu'il ne ſait rien. Vous convenez que le jugement a ſes progrès & ne ſe forme que par dégrés. *Mais s'enſuit-il*, (*) ajoûtez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'enſuit, ſans doute, ſi à cet âge le jugement n'eſt pas développé. *Quoi!* pourſuivez-vous, *il ne ſentira pas qu'obéir à ſon pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal?* Bien loin de là; je ſoutiens qu'il ſentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier ſa leçon, qu'obéir à ſon pere eſt un mal, & que lui déſobéir

(*) *Mandement* in-4. p. 7. in 12. p. XIV.

eſt un bien, en volant quelque fruit défendu. Il ſentira auſſi, j'en conviens, que c'eſt un mal d'être puni & un bien d'être récompenſé; & c'eſt dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que ſe regle ſa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſurtout dans le dialogue du maître & de l'enfant ſur ce qui eſt mal (*). Pour vous, Monſeigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (**) *Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.* On ne ſauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plaît d'appeller ſtupidité, ſe trouve conſtamment dans tout eſprit géné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'eſt une obſervation facile à faire & ſenſible

(*) *Emile* Tome 1. p. 189.
(**) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. XIV.

à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'eſt donc pas la calomnier, & c'eſt vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore; (*) *Ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le tems qu'il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette?* Voilà derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'aſſurément nul autre que vous ne trouvera dans mon livre. J'ai montré, premiérement, que celui qui ſera élevé comme je veux ne ſera pas dominé par les paſſions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la ſageſſe pouvoient retarder le dévelopement de ces mêmes paſſions. Ce ſont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprens à prévenir. Juſqu'à l'ado-

(*) *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. XVII.

lescence j'ai garanti des passions le cœur de mon éleve, & quand elles sont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des soins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt & de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déja livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles: soit pour l'armer ou pour le distraire; il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites, (*) *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion.* La raison en est simple; c'est que je veux qu'elle ait une religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois: *Pour trouver la jeunesse plus docile aux*

(*) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. XIV.

*leçons qu'on lui prépare, on a grand ſoin de la prendre avant l'âge de raiſon.* Ferois-je un raiſonnement plus mauvais que le vôtre, & feroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choiſis l'âge de raiſon pour inculquer l'erreur, & vous, vous prévenez cet âge pour enſeigner la vérité. Vous vous preſſez d'inſtruire l'enfant avant qu'il puiſſe diſcerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il ſoit en état de le connoître. Ce jugement eſt-il naturel, & lequel paroît chercher à ſéduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'addreſſe aux enfans?

Vous me cenſurez d'avoir dit & montré que tout enfant qui croit en Dieu eſt idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en diſant (*) qu'on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation chrêtienne. Voilà ce qui eſt en

(*) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. XIV.

queſtion ; reſte à voir la preuve. La mienne eſt que l'éducation la plus chrétienne ne ſauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ſes idées des êtres matériels, au deſſus deſquels tant d'hommes ne ſauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience : j'exhorte chacun des lecteurs à conſulter ſa mémoire, & à ſe rappeller ſi, lorſqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'eſt rien de ce qui peut tomber ſous les ſens* ; ou ſon eſprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'eſt rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne ſait ce que c'eſt qu'*intelligence*, & il ſait encore moins ce que c'eſt qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire ; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les entend ; car cela ne coûte guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, ſans excepter les juifs,

ſe ſont répréſenté Dieu corporel, & combien de chrétiens, ſurtout de catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas là? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans. Voilà pourquoi les miſteres entaſſés ne coûtent plus rien à perſonne; les termes en ſont tout auſſi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du chriſtianiſme moderne eſt de s'être fait un certain jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout hors à la raiſon.

Par l'examen de l'intelligence qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (*) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas acquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus; (**) *ne ſoyons point*

(*) *Emile* Tom. II. p. 352, 353.
(**) *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. XVIII.

*surpris que l'auteur d'Emile remette à un tems si reculé la connoissance de l'existence de Dieu; il ne la croit pas nécessaire au salut.* Vous commencez, pour rendre ma proposition plus dure, par supprimer charitablement le mot *toujours*, qui non seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque selon ma phrase cette connoissance est ordinairement nécessaire au salut; & qu'elle ne le seroit jamais, selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsification, vous poursuivez ainsi:

„Il est clair," *dit-il par l'organe d'un personnage chimérique*, „il est clair „que tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas „pour cela privé de sa présence dans „l'autre," (vous avez omis le mot de *vie*) „si son aveuglement n'a pas été „volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas „toujours."

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, & non le Vi-

caire; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n'y est point, mais dans le corps même du livre. Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place qui censure devroit mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

*Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvû de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction.* Vous affirmez ensuite (*) qu'*une telle prétention est souverainement absurde. St. Paul assure qu'entre les philosophes payens plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison à la connoissance du vrai Dieu*; & là dessus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un auteur qu'on

(*) *Mandement* in-4. p. 10. in-12. p. XXIII.

lit, mais c'en eſt un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or vous n'avez point entendu le paſſage de mon livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le lecteur jugera ſi c'eſt ma faute ou la vôtre quand j'aurai mis le paſſage entier ſous ſes yeux.

„Nous tenons" (Les Réformés) „que nul enfant mort avant l'âge de rai„ſon ne ſera privé du bonheur éternel. „Les catholiques croyent la même cho„ſe de tous les enfans qui ont reçu le „baptême, quoiqu'ils n'aient jamais en„tendu parler de Dieu. Il y a donc „des cas où l'on peut être ſauvé ſans „croire en Dieu, & ces cas ont lieu, „ſoit dans l'enfance, ſoit dans la dé„mence, quand l'eſprit humain eſt in„capable des opérations néceſſaires pour „reconnoître la divinité. Toute la dif„férence que je vois ici entre vous & „moi eſt que vous prétendez que les „enfans ont à ſept ans cette capacité, „& que je ne la leur accorde pas mê„me à quinze. Que j'aye tort ou rai-

„ ſon, il ne s'agit pas ici d'un article de
„ foi, mais d'une ſimple obſervation
„ d'hiſtoire naturelle.

„ Par le même principe, il eſt clair
„ que tel homme, parvenu juſqu'à la
„ vieilleſſe ſans croire en Dieu, ne ſera
„ pas pour cela privé de ſa préſence
„ dans l'autre vie, ſi ſon aveuglement
„ n'a pas été volontaire; & je dis qu'il
„ ne l'eſt pas toujours. Vous en con-
„ venez pour les inſenſés qu'une mala-
„ die prive de leurs facultés ſpirituelles,
„ mais non de leur qualité d'hommes,
„ ni, par conſéquent, du droit aux
„ bienfaits de leur créateur. Pourquoi
„ donc n'en pas convenir auſſi pour
„ ceux qui, ſéqueſtrés de toute ſociété
„ dès leur enfance, auroient mené une
„ vie abſolument ſauvage, privés des
„ lumieres qu'on n'acquiert que dans le
„ commerce des hommes? Car il eſt d'une
„ impoſſibilité démontrée qu'un pareil
„ ſauvage pût jamais élever ſes réflexions
„ juſqu'à la connoiſſance du vrai Dieu.
„ La raiſon nous dit qu'un homme n'eſt
„ puniſſable que pour les fautes de ſa vo-

„ lonté, & qu'une ignorance invincible „ ne lui ſauroit être imputée à crime. „ D'où il ſuit que devant la juſtice éter- „ nelle, tout homme qui croiroit s'il „ avoit les lumieres néceſſaires eſt répu- „ té croire, & qu'il n'y aura d'incrédu- „ les punis que ceux dont le cœur ſe „ ferme à la vérité. " *Emile T. II. pag.* 352. *& ſuiv.*

Voilà mon paſſage entier, ſur lequel votre erreur ſaute aux yeux. Elle conſiſte en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, ſelon moi, il falloit avoir été inſtruit de l'exiſtence de Dieu pour y croire. Ma penſée eſt fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé & l'eſprit cultivé juſqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'exiſtence de Dieu, & ſurtout pour les trouver de ſoi-même ſans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou ſauvages; vous m'alleguez des philoſophes: je dis qu'il faut avoir acquis quelque philoſophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu; vous citez Saint

Paul qui reconnoît que quelques philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité ; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité ; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde.* Quoi ! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matiere, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses écrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous ſuppoſez, ainſi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui ſa raiſon toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'eſt pas vrai; car l'une des acquiſitions de l'homme, & même des plus lentes, eſt la raiſon. L'homme apprend à voir des yeux de l'eſprit ainſi que des yeux du corps; mais le premier apprentiſſage eſt bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne ſe meſurant pas comme l'étendue, ne ſe trouvent que par eſtimation, & que nos premiers beſoins, nos beſoins phyſiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets ſi intéreſſant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois; il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par dégrés aux cauſes, à les ſuivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé

du fecours de fes femblables & fans ceffe occupé de pourvoir à fes befoins, eft réduit en toute chofe à la feule marche de fes propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là : il vieillit & meurt avant d'être forti de l'enfance de la raifon. Pouvez-vous croire de bonne-foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un feul qui vînt à penfer à Dieu?

L'ordre de l'univers, tout admirable qu'il eft, ne frappe p s également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiffances qui rendent cet ordre fenfible, & n'ayant point appris à refléchir fur ce qu'il apperçoit. Ce n'eft ni endurciffement ni mauvaife volonté ; c'eft ignorance, engourdiffement d'efprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots fans y joindre les mêmes idées, & ils font peu touchés de tout ce qui

peut élever le fage à fon créateur. Or fi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inftructions, eft encore fi ftupide; que feront ces pauvres gens abannés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un caffre ou un lapon philofophe beaucoup fur la marche du monde & fur la génération des chofes? Encore les lapons & les caffres, vivant en corps de nations, ont-ils des multitudes d'idées acquifes & communiquées, à l'aide defquelles ils acquiérent quelques notions groffieres d'une divinité: ils ont, en quelque façon, leur cathéchifme: mais l'homme fauvage errant feul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'exifte pas, direz-vous; foit. Mais il peut exifter par fuppofition. Il exifte certainement des hommes qui n'ont j'amais eu d'entretien philofophique en leur vie, & dont tout le tems fe confume à chercher leur nourriture, la dévorer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des théologiens?

Mon ſentiment eſt donc que l'eſprit de l'homme, ſans progrès, ſans inſtruction, ſans culture, & tel qu'il ſort des mains de la nature, n'eſt pas en état de s'élever de lui-même aux ſublimes notions de la divinité; mais que ces notions ſe préſentent à nous à meſure que notre eſprit ſe cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a penſé, qui a réfléchi, Dieu ſe manifeſte dans ſes ouvrages; qu'il ſe révele aux gens éclairés dans le ſpectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout philoſophe athée eſt un raiſonneur de mauvaiſe foi, ou que ſon orgueil aveugle; mais qu'auſſi tel homme ſtupide & groſſier, quoique ſimple & vrai, tel eſprit ſans erreur & ſans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de ſon être, & ne pas concevoir ce que c'eſt que Dieu; ſans que cette ignorance le rende puniſſable d'un défaut auquel ſon cœur n'a point conſenti. Celui-ci n'eſt pas éclairé, & l'autre refuſe de l'être : cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise ; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu*, mais qui *ne l'ayant point glorifié & ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, &, ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages, sont devenus foux.* La raison sur laquelle l'Apôtre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (*) *philosophe qui ne croit pas, a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, & qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette* ; elle montre,

( * ) Emile T. II. pag. 350.

enfin, par le paſſage même, que vous ne m'avez point entendu ; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai dit ni penſé, ſavoir que l'on ne croit en Dieu que ſur l'autorité d'autrui (*), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que diſtinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par ſoi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le ſecours d'autrui.

Au reſte, quand vous auriez raiſon dans cette critique ; quand vous auriez ſolidement réfuté mon opinion, il ne s'enſuivroit pas de cela ſeul qu'elle fût ſouverainement abſurde, comme il vous plaît de la qualifier : on peut ſe tromper ſans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'eſt pas une abſurdité. Mon reſpect pour vous me rendra moins pro-

(*) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes ; mais c'eſt le ſeul ſens raiſonnable qu'on puiſſe donner à ſon texte, appuyé du paſſage de Saint Paul ; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entens. *Voyez ſon Mandement* in-4. *pag.* 10. in-12. p. XVIII.

digue d'épithetes, & ce ne sera pas ma faute si le Lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave & fausse à une autre qui l'est encore plus, & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire, & le seul endroit de votre Mandement où vous ayez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

„ (*) Je sais, " *fait-il dire au personage supposé qui lui sert d'organe*; „ je sais „ que le monde est gouverné par une „ volonté puissante & sage; je le vois, „ ou plutôt je le sens, & cela m'importe

(*) *Mandement* in-4. pag. 10. in-12. p. XIX.

„ à ſavoir : mais ce même monde eſt-
„ il éternel, ou créé ? Y a-t-il un prin-
„ cipe unique des choſes ? Y en a-t-il
„ deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur
„ nature ? Je n'en ſais rien, & que m'im-
„ porte ?.., ... (*) je renonce à des
„ queſtions oiſeuſes qui peuvent in-
„ quieter mon amour-propre, mais qui
„ ſont inutiles à ma conduite & ſupé-
„ rieures à ma raiſon ".

J'obſerve, en paſſant, que voici la ſeconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perſonage chimérique ou ſuppoſé. Comment êtes-vous inſtruit de cela, je vous ſupplie ? J'ai affirmé ce que je ſavois ; vous niez ce que vous ne ſavez pas ; qui des deux eſt le téméraire ? On ſait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croyent en Dieu ; mais encore n'eſt-il pas prouvé qu'il n'y

---

( * ) Ces points indiquent une lacune de deux lignes par leſquelles le paſſage eſt tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu tranſcrire. *Voyez Emile* T. III. pag. 61.

en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(*) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire ...... l'unité de Dieu lui paroît une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des absurdités.* La pluralité des Dieux, *dit énergiquement Tertulien*, est une nullité de Dieu, *admettre un Dieu, c'est admettre un Etre suprême & indépendant, auquel tous les autres Etres soient subordonnés* (**). *Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.*

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux ? Ah, Monseigneur ! vous

(*) *Mandement* in-4. pag. 11. in-12. p. xx.

(**) Tertulien fait ici un sophisme très-familier aux peres de l'Eglise. Il définit le mot *Dieu* selon les chrétiens, & puis il accuse les payens de contradiction, parceque contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertulien.

voudriez bien que j'euſſe dit de pareilles folies, vous n'auriez ſûrement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

Je ne ſais ni pourquoi ni comment ce qui eſt eſt, & bien d'autres qui ſe piquent de le dire ne le ſavent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cauſe motrice, puiſque tout concourt ſenſiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & ſuprême qui dirige tout, & une puiſſance unique & ſuprême qui exécute tout. J'attribue cette puiſſance & cette volonté au même Etre, à cauſe de leur parfait accord qui ſe conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas ſans raiſon multiplier les êtres: car le mal même que nous voyons n'eſt point un mal abſolu, &, loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie univerſelle.

Mais ce par quoi les choſes ſont, ſe diſtingue très nettement ſous deux idées, ſavoir, la choſe qui fait & la choſe qui eſt faite; même ces deux idées ne ſe

réunissent pas dans le même être sans quelque effort d'esprit, & l'on ne conçoit guere une chose qui agit, sans en supposer une autre sur laquelle elle agit. De plus, il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes; savoir, l'esprit & la matiere; ce qui pense, & ce qui est étendu; & ces deux idées se conçoivent très-bien l'une sans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choses, savoir; ou dans deux causes diverses, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre passive, l'une efficiente & l'autre instrumentale; ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est, & tout ce qui se fait. Chacun de ces deux sentimens, débattus par les métaphysiciens depuis tant de siécles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine: & si l'existence éternelle & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moindres; puisque

que tant d'hommes & de philosophes, qui dans tous les tems ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejetté la possibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroissent avoir sincérement soumis leur raison à l'autorité ; sincérité que les motifs de leur intérêt, de leur sûreté, de leur repos, rendent fort suspecte, & dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risquera quelque chose à parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel & unique des choses, ce principe étant simple dans son essence n'est pas composé de matiere & d'esprit, mais il est matiere ou esprit seulement. Sur les raisons déduites par le Vicaire, il ne sauroit concevoir que ce principe soit matiere, & s'il est esprit, il ne sauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être : car il faudroit pour cela concevoir la création ; or l'idée de création, l'idée sous laquelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est, de toutes les idées

qui ne ſont pas clairement contradictoires, la moins compréhenſible à l'eſprit humain.

Arrêté des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne ſe tourmente point d'un doute de pure ſpéculation, qui n'influe en aucune maniere ſur ſes devoirs en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvû que je ſache comment ils ſubſiſtent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'eſt impoſée?

Mais ſuppoſer deux principes (*) des choſes, ſuppoſition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'eſt pas pour cela ſuppoſer deux Dieux; à

(*) Celui qui ne connoît que deux ſubſtances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, *ou pluſieurs*, ajoûté dans l'endroit cité, n'eſt là qu'une eſpece d'explétif, ſervant tout-au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-positivement, n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genese, la rejetter positivement seroit à cet égard rejetter l'autorité, sinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne, & c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas sans cette autorité : Car d'ailleurs la coexistence des deux Principes (*) semble expliquer mieux la consti-



(*) Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matiere, qui effarouche si fort nos Théologiens, effarouchoit assez peu les Peres de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon.

tution de l'univers & lever des difficultés qu'on a peine à resoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa.* Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déja imbus des questions de la philosophie

---

Sans parler de Justin martir, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotiposes, que Photius veut a cause de cela que ce Livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoît encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce Pere, Livre V. tâche, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matiere, même en admettant son éternité.

grecque ; rien n'eſt moins rare que des mots dont le ſens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en ſont ſervis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il eſt très-douteux que le mot Grec ait eu le ſens qu'il nous plaît de lui donner, & il eſt très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même ſens, puiſque Lucrece, qui nie formellement la poſſibilité de toute création, ne laiſſe pas d'employer ſouvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ſes parties. Enfin M. de Beauſobre a prouvé (*) que la notion de la création ne ſe trouve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop inſtruit, Monſeigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de reſpect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïſe l'abſolue création de l'Univers. Ainſi le Vicaire, à qui le deſpotiſme



(*) Hiſt. du Manicheiſme T. II.

des Théologiens n'en impose pas, peut très-bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse & supérieure à la raison; puisque dans l'Écrit que vous censurez, cette unité est établie & soutenue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclure contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux : car sans avoir besoin de Tertullien, je concluds aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire; puisqu'où il n'y a point d'assertion il n'y a point de

témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur ſoit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien juſtifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les paſſions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les aviliſſent, en m'accuſant fauſſement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'eſſence divine, que je n'ai point attaquée, & de revoquer en doute ſon unité, que je n'ai point revoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'enſuivroit-il ? Récriminer n'eſt pas ſe juſtifier : mais celui qui, pour toute défenſe, ne fait que recriminer à faux, a bien l'air d'être ſeul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu eſt tout auſſi bien fondée que la précédente accuſation. *Il ne ſait*, dites-vous, *quelle eſt la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté*,

*& de bonté; n'est-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine?*

Voici, Monseigneur, là-dessus ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu est intelligent; mais com- „ ment l'est-il? L'homme est intelligent „ quand il raisonne, & la suprême in- „ telligence n'a pas besoin de raisonner; „ il n'y a pour elle ni premisses, ni „ conséquences, il n'y a pas même de „ proposition; elle est purement intui- „ tive, elle voit également tout ce qui „ est & tout ce qui peut être; toutes les „ vérités ne sont pour elle qu'une seule „ idée, comme tous les lieux un seul „ point & tous les temps un seul mo- „ ment. La puissance humaine agit par „ des moyens, la puissance divine agit „ par elle-même: Dieu peut parce qu'il „ veut, sa volonté fait son pouvoir. „ Dieu est bon, rien n'est plus mani- „ feste; mais la bonté dans l'homme est „ l'amour de ses semblables, & la bonté „ de Dieu est l'amour de l'ordre; car „ c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui „ existe, & lie chaque partie avec le

„ tout. Dieu eſt juſte, j'en ſuis con-
„ vaincu ; c'eſt une ſuite de ſa bonté ;
„ l'injuſtice des hommes eſt leur œuvre
„ & non pas la ſienne : le déſordre mo-
„ ral qui dépoſe contre la providence
„ aux yeux des philoſophes, ne fait que
„ la démontrer aux miens. Mais la
„ juſtice de l'homme eſt de rendre à
„ chacun ce qui lui appartient, & la
„ juſtice de Dieu de demander compte
„ à chacun de ce qu'il lui a donné.

„ Que ſi je viens à découvrir ſucceſ-
„ ſivement ces attributs dont je n'ai nul-
„ le idée abſolue, c'eſt par des conſé-
„ quences forcées, c'eſt par le bon
„ uſage de ma raiſon : mais je les affir-
„ me ſans les comprendre, & dans le
„ fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau
„ me dire, Dieu eſt ainſi ; je le ſens,
„ je me le prouve : je n'en conçois pas
„ mieux comment Dieu peut être
„ ainſi.

„ Enfin plus je m'efforce de contem-
„ pler ſon eſſence infinie, moins je la
„ conçois ; mais elle eſt, cela me ſuffit ;
„ moins je la conçois, plus je l'adore.

„ Je m'humilie & lui dis : Etre des êtres,
„ je ſuis parce que tu es : c'eſt m'élever
„ à ma ſource que de te méditer ſans
„ ceſſe. Le plus digne uſage de ma rai-
„ ſon eſt de s'anéantir devant toi : c'eſt
„ mon raviſſement d'eſprit, c'eſt le char-
„ me de ma foibleſſe de me ſentir ac-
„ cablé de ta grandeur. "

Voilà ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire, à préſent où je l'ai priſe? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction (*). Vous en uſez comme tous mes adverſaires, qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me ſuis faites, & ſupprimer mes ſolutions. La réponſe eſt déja toute prête ; c'eſt l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monſeigneur, vers les diſcuſſions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon ſyſtême &

(*) *Émile* T. III. pag. 94. & *ſuiv.*

mon livre, vous attaquez aussi ma religion, & parce que le Vicaire catholique fait des objections contre son église, vous cherchez à me faire passer pour ennemi de la mienne ; comme si proposer des difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer ; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes ; comme si la géométrie elle-même n'en avoit pas, où que les géomètres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes sentimens en matiere de religion, tels que je les ai professés dans tous mes écrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs je la tiendrai toujours pour l'écrit le meilleur & le plus utile dans le siécle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront

point changer de langage, les théologiens en m'ordonant d'être humble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis chrétien, & sincérement chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur les devoirs ; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres ; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon ; quand il résumoit la loi & les prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (*), & il m'a dit par lui-même &

(*) Matth. VII. 12.

par ses Apôtres que celui qui aime son frere a accompli la loi (*).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités essentielles au christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs & offusquent notre foi; & mettant avec Saint Paul la foi-même au dessous de la charité (**).

Heureux d'être né dans la religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raison pour

(*) Galat. V. 14.
(**) 1. Cor. XIII. 2.13.

les uniques regles de ma croyance; comme eux je récuſe l'autorité des hommes, & n'entends me ſoumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais ſerviteurs de Jeſus-Chriſt & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fideles les hommages de ſon égliſe. Il m'eſt conſolant & doux d'être compté parmi ſes membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux; je ſuis avec mes freres.

Pénétré de reconnoiſſance pour le digne Paſteur qui, reſiſtant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'égliſe un défenſeur de la cauſe de Dieu, je conſerverai toute ma vie un tendre ſouvenir de ſa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans ſon troupeau, & j'eſpere n'en point ſcandaliſer les membres ni par mes ſentimens ni par ma conduite. Mais lorſque d'injuſtes prêtres, s'arrogeant

des droits qu'ils n'ont pas, voudront ſe faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment; rétractez-vous, déguiſez-vous, expliquez ceci, déſavouez cela; leurs hauteurs ne m'en impoſeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne penſe pas. Que ſi ma véracité les offenſe, & qu'ils veuillent me retrancher de l'égliſe, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'eſt pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fideles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus ſi j'y ſuis inſcrit. Ils peuvent m'en ôter les conſolations dans cette vie, mais non l'eſpoir dans celle qui doit la ſuivre, & c'eſt là que mon vœu le plus ardent & le plus ſincere eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour arbitre & pour juge entre eux & moi.

Tels ſont, Monſeigneur, mes vrais ſentimens, que je ne donne pour regle à perſonne, mais que je déclare être les miens, & qui reſteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu,

ſeul maître de changer mon cœur & ma raiſon: car auſſi longtems que je ſerai ce que je ſuis & que je penſerai comme je penſe, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours ſûrs d'être aſſez bons chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs livres & qu'ils ne ſoient pas décrétés. Ils vivent en gens perſuadés que non ſeulement il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en paradis; & moi je penſe, au contraire, que l'eſſentiel de la religion conſiſte en pratique, que non ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable; mais que quiconque eſt vraiment tel en croit aſſez pour être ſauvé. J'avoue, au reſte, que leur doctrine eſt plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de ſe mettre au nombre des fideles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentimens pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire; si lorsque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me soit permis, auparavant, de vous supplier, Monseigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajoûter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, & sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme & d'irréligion contre des protestations si positives & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, & il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est sincere en ce qu'il dit croire, & quand ses discours, sa condite & ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, &

n'eſt pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre ſeul. J'ai fréquenté des hommes de toute eſpece. J'ai vû des gens de tous les partis, des croyans de toutes les ſectes, des eſprits-forts de tous les ſiſtêmes : j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philoſophes. J'ai eu des amis ſûrs & d'autres qui l'étoient moins : j'ai été environné d'eſpions, de malveuillans, & le monde eſt plein de gens qui me haïſſent à cauſe du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puiſſent être, de déclarer au public ce qu'ils ſavent de ma croyance en matiere de religion : ſi dans le commerce le plus ſuivi, ſi dans la plus étroite familiarité, ſi dans la gayeté des repas, ſi dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même ; ſi lorſqu'ils ont voulu diſputer ou plaiſanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé, s'ils m'ont ſurpris à varier dans mes ſentimens, ſi dans le ſecret de mon

cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; si dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis: qu'ils me jugent selon leur conscience; je leur confie mon honneur sans crainte, & je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un sistême d'athéisme, les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes sentimens d'hypocrisie. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite, & si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc

pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.

Je n'ai pas, il eſt vrai, cette foi dont j'entens ſe vanter tant de gens d'une probité ſi médiocre, cette foi robuſte qui ne doute jamais de rien, qui croit ſans façon tout ce qu'on lui préſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſait pas réſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne ſont pas moindres; mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée, car très-ſûrement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit à beaucoup près pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſavoir, ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi qui pro-

poſe ouvertement mes objections & mes doutes, je ſois l'hypocrite, & que tous ces gens ſi décidés, qui diſent ſans ceſſe croire fermement ceci & cela, que ces gens ſi ſûrs de tout, ſans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens, enfin, dont la plus part ne ſont gueres plus ſavans que moi, & qui, ſans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir propoſées, ſoient les gens de bonne foi ?

Pourquoi ſerois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être ? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai ſuſcité contre moi tous les partis, je n'ai ſoutenu que la cauſe de Dieu & de l'humanité, & qui eſt-ce qui s'en ſoucie ? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre ſenſation, & pas une ame ne m'en a ſu gré. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en ſecret. Si je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, les uns m'euſſent

attaqué avec plus de réserve en me voyant défendu par les autres, & disposé moi-même à la vengeance : mais un homme qui craint Dieu n'est guere à craindre ; son parti n'est pas redoutable, il est seul ou à peu près, & l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'église, j'aurois ôté tout d'un coup à ses Ministres le moyen de me harceller sans cesse, & de me faire endurer toutes leurs petites tirannies : Je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures, & au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme on eût d'abord un peu clabaudé ; mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres ; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grace en ne me traitant pas en excommunié ; & j'eusse été quitte-à-quitte

avec tout le monde: Les saintes en Israël ne m'auroient point écrit des lettres anonymes, & leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau: D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye; ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, & de sentir avec reconnoissance qu'ils sont appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en fraix de fausseté; si je suis un hypocrite, je

ſuis un ſot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mene qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter ſans me démentir. Il eſt vrai que j'y ſuis à tems encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieilleſſe; je puis avoir longtems à ſouffrir; je puis voir changer derechef le public ſur mon compte: mais ſi jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune; par quelque route que j'y parvienne, alors je ſerai un hypocrite; cela eſt ſûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoiqu'il diſe, pourvû qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé qui ne préfere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures; ils ne m'ôte-

m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul auteur de mon siécle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru: ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies; mais elle en triomphera tôt ou tard; car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même, & sans autre art que ma franchise, j'ai de quoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts; voilà, peut-être, ce que vous me diriez vous même, si nous étions tête-à-tête dans votre cabinet. Tels sont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre; en habit de parade ils ne savent plus que men-

tir, & non seulement ils sont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter? Voilà ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte & vague, qui, fût-elle vraye en elle-même, peut pécher par son application.

J'ai grande envie, Monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

Sitôt que je fus en état d'observer les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que

leurs actions ne reſſembloient point à leurs diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tiranniſe ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe réclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes & tous les maux de la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les indivi-

dus, mais dans les peuples; diſtinction que j'ai toujours ſoigneuſement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les livres; je n'y ai trouvé que le menſonge & l'erreur. J'ai conſulté les auteurs; je n'ai trouvé que des charlatans qui ſe font un jeu de tromper les hommes, ſans autre loi que leur intérêt, ſans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'oſent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne ſavent parler au dernier que de ſes devoirs, & à l'autre que de ſes droits. Toute l'inſtruction publique tendra toujours au menſonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir, & c'eſt pour eux ſeulement que la vérité

n'eſt pas bonne à dire. Pourquoi ſerois-je le complice de ces gens-là ?

Il y a des préjugés qu'il faut reſpecter ? Cela peut être : Mais c'eſt quand d'ailleurs tout eſt dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés ſans ôter auſſi ce qui les rachette ; on laiſſe alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorſque tel eſt l'état des choſes que rien ne ſauroit changer qu'en mieux, les préjugés ſont-ils ſi reſpectables qu'il faille leur ſacrifier la raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes ? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute choſe utile, autant qu'il ſeroit en moi ; c'eſt un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent, & que ſûrement un autre ne remplira pas à ma place, puiſque chacun ſe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Auguſtin, *n'eſt ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, ſous peine d'être inutile à nous-mêmes ſi nous ne la communiquons aux autres :*

*car quiconque s'approprie à lui-seul un bien dont Dieu veut que tous jouïssent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité* (*).

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'écoles & d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos colleges, de vos académies, de tant de fondations savantes? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai

(*) Aug. confes. L. XII. c. 25.

toujours vu que l'inſtruction publique avoit deux défauts eſſentiels qu'il étoit impoſſible d'en ôter. L'un eſt la mauvaiſe foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes ſans paſſions inſtruiſoient des hommes ſans préjugés, nos connoiſſances reſteroient plus bornées mais plus ſûres, & la raiſon régneroit toujours. Or, quoiqu'on faſſe, l'intérêt des hommes publics ſera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune baſe fixe ſont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'eſt donc de ce côté ſeul que l'inſtruction peut avoir quelque priſe, & c'eſt-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut eſpérer de rendre le peuple plus raiſonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la religion la même fauſſeté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du gouvernement ne peut rendre les ſujets malheureux que ſur la terre; mais qui

fait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avoit des professions de foi, des doctrines, des cultes qu'on suivoit sans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influoit que très-peu sur la conduite. Monseigneur, il faut vous parler sans détour. Le vrai croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées: il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, & un être sociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premiérement ce culte & cette morale; cela sera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondemens, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui est de l'homme, nous dirons ensuite ce qui est du citoyen. Ne faisons pas, surtout, comme votre Monsieur Joli de Fleuri, qui, pour établir son Jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les

humains ; de forte que felon lui le chrétien & l'infidele qui contractent entre eux, ne font tenus à rien du tout l'un envers l'autre; puifqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les religions diverfes ; l'une felon le vrai & le faux qui s'y trouvent, foit quant aux faits naturels ou furnaturels fur lefquels elles font établies, foit quant aux notions que la raifon nous donne de l'être fuprême & du culte qu'il veut de nous : l'autre felon leurs effets temporels & moraux fur la terre, felon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la fociété & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux chofes vont toujours enfemble, & que la religion la plus vraye eft auffi la plus fociale ; c'eft précifement ce qui eft en queftion ; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queftion eft un impie, un athée; puifque autre

chose est de croire, & autre chose d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroit pourtant certain, je l'avoue, que si l'homme est fait pour la société, la Religion la plus vraye est aussi la plus sociale & la plus humaine; car Dieu veut que nous soyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce seroit lui désobéir que de vouloir cesser de l'être. De plus la Religion considérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puisque l'autre terme de la relation qui est Dieu, est par sa nature au dessus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés, par l'historique & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établissement par détruire sept nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Reli-

gion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes; tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes; pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible (*) à l'eſpece humaine, que s'il étoit



(*) La continence & la pureté ont leur uſage, même pour la population; il eſt toujours beau de ſe commander à ſoi-même, & l'état de virginité eſt par ces raiſons très-digne d'eſtime; mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit beau ni bon ni louable de perſévérer toute la vie dans cet état, en offenſant la nature & en trompant ſa deſtination. L'on a plus de reſpect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une veille fille, & cela me paroit très-ſenſé. Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas même à propos de ſe marier fort jeune; la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a ſa néceſſité, ſon utilité, ſon prix, & ſa gloire; mais c'eſt pour aller, quand il convient, dépoſer toute ſa pureté dans le mariage. Quoi! diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prê-

ſuivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raiſon pour examiner, & je ne demandois autre choſe ſinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne penſe qu'il n'y ait aucune bonne Religion ſur la terre; mais je le dis, & il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des ſacrifices de

---

chent le nœud conjugal! pourquoi donc ne ſe marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui même eſt devenu par vos ſottes inſtitutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſque impoſſible de vivre ſans être un fripon ou un ſot. Sceptres de fer, loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre, & c'eſt par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment oſez-vous la pouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits?

ſang humain. Quelle que ſoit la ſource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. Ainſi le zèle du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt: la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul, il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion: car c'eſt les rapprocher

des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous lui fourniſſez dequoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables; parcourez l'hiſtoire des Peuples : ceux qui n'ont point de Livres ne diſputent point. Voulez-vous aſſervir les hommes à des autorités humaines? L'un ſera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en ſeront diverſement affectés : avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il eſt impoſſible qu'ils ſoient jamais d'accord. N'argumentez point ſur des argumens & ne vous fondez point ſur des diſcours. Le langage humain n'eſt pas aſſez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous par-

ler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer.

Nos langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont bornés. Nos langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont menteurs. Comme il n'y a point de vérité ſi clairement énoncée où l'on ne puiſſe trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de ſi groſſier menſonge qu'on ne puiſſe étayer de quelque fauſſe raiſon.

Suppoſons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il eſt jour; on ſe moquera de lui: mais laiſſez à ce particulier le tems & les moyens de ſe faire une ſecte, tôt ou tard ſes partiſans viendront à bout de vous prouver qu'il diſoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'eſt plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, ſoutiendront qu'en un autre ſens encore, il eſt très-vrai qu'il eſt jour la nuit. Pourvû que des gens ſubtils s'en mêlent, bien-tôt on

vous fera voir le ſoleil en plein minuit. Tout le monde ne ſe rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, ſelon l'uſage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la propoſition au figuré, l'autre au propre. L'un dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit : l'autre dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaiſe foi le parti contraire, & n'y verra que des obſtinés. On finira par ſe battre, ſe maſſacrer; les flots de ſang couleront de toutes parts; & ſi la nouvelle ſecte eſt enfin victorieuſe, il reſtera démontré qu'il eſt jour la nuit. C'eſt à peu près l'hiſtoire de toutes les querelles de Religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établiſſent par le fanatiſme, & ſe maintiennent par l'hypocriſie; de là vient qu'ils choquent la raiſon & ne menent point à la vertu. L'enthouſiaſme & le délire ne raiſonnent pas; tant qu'ils durent, tout paſſe & l'on marchande peu

fur les dogmes : Cela eft d'ailleurs fi commode ! la doctrine coûte fi peu à fuivre & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en fe jettant du coté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on faffe, le fanatifme eft un état de crife qui ne peut durer toujours. Il a fes accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, & il a auffi fes relâches, durant lefquels on eft de fang froid. C'eft alors qu'en revenant fur foi-même, on eft tout furpris de fe voir enchaîné par tant d'abfurdités. Cependant le culte eft réglé, les formes font prefcrites, les loix font établies, les tranfgreffeurs font punis. Ira-t-on protefter feul contre tout cela, recufer les Loix de fon pays, & renier la Religion de fon pere ? Qui l'oferoit ? On fe foumet en filence, l'intérêt veut qu'on foit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres ; fauf à rire à fon aife en particulier de ce qu'on feint de refpecter en public. Voilà, Monfeigneur, comme penfe le gros des hom-

mes dans la plupart des Religions, & surtout dans la vôtre; & voilà la clef des inconséquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'est qu'apparence, & leurs mœurs sont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inspection sur celle des Citoyens? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils font semblant de croire? L'apparence de la Religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, & le Souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté Mais quant aux opinions qui ne

tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere ſur les actions, & qui ne tendent point à tranſgreſſer les Loix, chacun n'a là-deſſus que ſon jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de preſcrire à d'autres ſa façon de penſer. Si, par exemple, quelqu'un, même conſtitué en autorité, venoit me demander mon ſentiment ſur la fameuſe queſtion de l'hypoſtaſe dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles & tant d'hommes ont été tourmentés ; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me ſoucie point de l'entendre, je le prierois le plus honnêtement que je pourrois de ſe mêler de ſes affaires, & s'il inſiſtoit, je le laiſſerois-là.

Voilà le ſeul principe ſur lequel on puiſſe établir quelque choſe de fixe & d'équitable ſur les diſputes de Religion; ſans quoi, chacun poſant de ſon côté ce qui eſt en queſtion, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit

faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieilliffent, plus leur objet fe perd de vue ; les fubtilités fe multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre ; inceffamment la doctrine fe rafine & la morale dépérit toujours plus. Affurément il y a loin de l'efprit du Deutéronome à l'efprit du Talmud & de la Mifna, & de l'efprit de l'Evangile aux querelles fur la Conftitution ! Saint Thomas demande (*) fi par la fucceffion des tems les articles de foi fe font multipliés, & il fe déclare pour l'affirmative C'eft-à-dire que les docteurs, renchériffant les uns fur les autres, en favent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jéfus-Chrift. Saint Paul avoue ne voir qu'obfcurément & ne connoître qu'en partie (**). Vraiment nos Théologiens font bien plus avancés que cela ; ils voyent tout, ils favent tout : ils nous rendent clair ce qui

(*) *Secunda fecunda Quæft. I. Art.* VII.
(**) I. Cor. XIII. 9.-12.

eſt obſcur dans l'Ecriture; ils prononcent ſur ce qui étoit indécis : ils nous font ſentir avec leur modeſtie ordinaire que les Auteurs ſacrés avoient grand beſoin de leurs ſecours pour ſe faire entendre, & que le Saint Eſprit n'eût pas ſu s'expliquer clairement ſans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles diſputes, on ne demande plus d'un chrétien, s'il craint Dieu, mais s'il eſt orthodoxe; on lui fait ſigner des formulaires ſur les queſtions les plus inutiles & ſouvent les plus inintelligibles, & quand il a ſigné, tout va bien; l'on ne s'informe plus du reſte. Pourvû qu'il n'aille pas ſe faire pendre, il peut vivre au ſurplus comme il lui plaira; ſes mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine eſt en ſûreté. Quand la Religion en eſt-là, quel bien fait-elle à la ſociété, de quel avantage eſt-elle aux hommes? Elle ne ſert qu'à exciter entre eux des diſſenſions, des troubles, des guerres de toute eſpece; à les faire entre-égorger

pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une ſi mal entendue. Empêchons-là, s'il ſe peut, de dégénérer à ce point, & ſoyons ſûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir mérité du genre humain.

Suppoſons que, la des querelles qui le dechirent, il s'aſſemble pour les terminer, & convenons d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela eſt ſûr, par propoſer la ſienne comme la ſeule vraye, la ſeule raiſonnable & démontrée, la ſeule agréable à Dieu & utile aux hommes; mais ſes preuves ne répondant pas là-deſſus à ſa perſuaſion, du moins au gré des autres ſectes, chaque parti n'aura de voix que la ſienne; tous les autres ſe réuniront contre lui; cela n'eſt pas moins ſûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un ſeul propoſant, & tous rejettant; ce n'eſt pas le moyen d'être d'accord. Il eſt croyable qu'après bien du tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de ſens

chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux peuples : Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire ; vous avez tort, car j'ai raison.

„ Vous parlez de ce qui est agréable „ à Dieu. Voilà précisément ce qui est „ en question. Si nous savions quel culte „ lui est le plus agréable, il n'y auroit „ plus de dispute entre nous. Vous „ parlez aussi de ce qui est utile aux „ hommes : c'est autre chose ; les hommes „ peuvent juger de cela. Prenons „ donc cette utilité pour regle, & puis „ établissons la doctrine qui s'y rapporte „ le plus. Nous pourrons espérer „ d'approcher ainsi de la vérité autant „ qu'il est possible à des hommes : car il

„ eſt à préſumer que ce qui eſt le plus
„ utile aux créatures, eſt le plus agréa-
„ ble au créateur.

„ Cherchons d'abord s'il y a quelque
„ affinité naturelle entre nous, ſi nous
„ ſommes quelque choſe les uns aux au-
„ tres. Vous Juifs, que penſez-vous ſur
„ l'origine du genre humain? Nous pen-
„ ſons qu'il eſt ſorti d'un même Pere.
„ Et vous Chrétiens? Nous penſons là
„ deſſus comme les Juifs. Et vous Turcs?
„ Nous penſons comme les Juifs & les
„ Chrétiens. Cela eſt déja bon: puiſque
„ les hommes ſont tous freres, ils doi-
„ vent s'aimer comme tels.

„ Dites-nous maintenant de qui
„ leur Pere commun avoit reçu l'être?
„ Car il ne s'étoit pas fait tout ſeul. Du
„ créateur du ciel & de la terre. Juifs,
„ Chrétiens & Turcs ſont d'accord auſſi
„ ſur cela; c'eſt encore un très-grand
„ point.

„ Et cet homme, ouvrage du créa-
„ teur, eſt-il un être ſimple ou mixte?
„ Eſt-il formé d'une ſubſtance unique,
„ ou de pluſieurs? Chrétiens, répon-
„ dez.

„ dez. Il eſt compoſé de deux ſubſtan-
„ ces, dont l'une eſt mortelle, & dont
„ l'autre ne peut mourir. Et vous Turcs?
„ Nous penſons de même. Et vous,
„ Juifs? Autrefois nos idées là-deſſus
„ étoient fort confuſes, comme les ex-
„ preſſions de nos Livres Sacrés; mais
„ les Eſſéniens nous ont éclairés, & nous
„ penſons encore ſur ce point comme
„ les Chrétiens. "

En procédant ainſi d'interrogations en interrogations, ſur la providence divine, ſur l'économie de la vie-à venir, & ſur toutes les queſtions eſſentielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponſes uniformes, leur diront: (On ſe ſouviendra que les Théologiens n'y ſont plus.) „ Mes amis dequoi vous
„ tourmentez-vous? Vous voilà tous
„ d'accord ſur ce qui vous importe;
„ quand vous différerez de ſentiment
„ ſur le reſte, j'y vois peu d'inconvé-
„ nient. Formez de ce petit nombre
„ d'articles une Religion univerſelle, qui
„ ſoit, pour ainſi dire, la Religion hu-

„ maine & fociale, que tout homme „ vivant en fociété foit obligé d'ad- „ mettre. Si quelqu'un dogmatife con- „ tre elle, qu'il foit banni de la focié- „ té, comme ennemi de fes loix fon- „ damentales. Quant au refte fur quoi „ vous n'êtes pas d'accord, formez „ chacun de vos croyances particulieres „ autant de Religions nationales, & fui- „ vez-les en fincérité de cœur. Mais „ n'allez point vous tourmentant pour „ les faire admettre aux autres Peuples, „ & foyez affurés que Dieu n'exige pas „ cela. Car il eft auffi injufte de vou- „ loir les foummettre à vos opinions „ qu'à vos loix, & les miffionnaires ne „ me femblent gueres plus fages que „ les conquerans.

„ En fuivant vos diverfes doctrines, „ ceffez de vous les figurer fi démon- „ trées que quiconque ne les voit pas „ telles foit coupable à vos yeux de „ mauvaife foi. Ne croyez point que „ tous ceux qui péfent vos preuves & „ les rejettent, foient pour cela des ob- „ ftinés que leur incrédulité rende punif-

„ fables ; ne croyez point que la raifon, „ l'amour du vrai, la fincérité foient „ pour vous feuls. Quoiqu'on faffe, on „ fera toujours porté à traiter en ennemis ceux qu'on accufera de fe refu- „ fer à l'évidence. On plaint l'erreur, „ mais on hait l'opiniatreté. Donnez la „ préférence à vos raifons, à la bonne „ heure ; mais fachez que ceux qui ne „ s'y rendent pas, ont les leurs.

„ Honorez en général tous les fon- „ dateurs de vos cultes refpectifs. Que „ chacun rende au fien ce qu'il croit „ lui devoir, mais qu'il ne méprife „ point ceux des autres. Ils ont eu de „ grands génies & de grandes vertus : „ cela eft toujours eftimable. Ils fe „ font dits envoyés de Dieu, cela peut „ être & n'être pas : c'eft de quoi la plu- „ ralité ne fçauroit juger d'une manie- „ re uniforme, les preuves n'étant pas „ également à fa portée. Mais quand „ cela ne feroit pas, il ne faut point les „ traiter fi légérement d'impofteurs. Qui „ fait jufqu'où les méditations conti- „ nuelles fur la divinité, jufqu'où l'en-

nable, utile aux hommes; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût sa Religion particuliere ainsi que les autres, & qu'il n'y fût tout aussi sincérement attaché. Le vrai croyant, sachant que l'infidele est aussi un homme, peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans son pays, cela est juste; mais qu'il ne danne pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme lui; car quiconque prononce un jugement si téméraire se rend l'ennemi du reste du genre humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je pense tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres sans la permission du souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux loix; & qui désobéit aux loix désobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né; le prémier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un état que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essentielle, & dont, par conséquent, les sectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni

guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre & repousser les persécuteurs. Jamais les protestans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se résoudre à les laisser en paix, ils y seroient demeurés. Je conviens sans détour qu'à sa naissance la Religion reformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorsque, transmise des Peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la nation Françoise, & que le Prince eut solennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun consentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Protestante, est selon moi, légitime en France.

Quand il ne le seroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir

tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient & qu'il ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuller leurs mariages (*) déclarer leurs enfans batards

(*) Dans un arrêt du Parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entre eux des mariages, *qui, sélon les Protestans ne sont que des actes civils, & par conséquent soumis entierement pour la forme & les effets à la volonté du Roi.*

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte de la Religion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avöir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du droit naturel ni du droit des

....... en ne disant que ce qui est, j'en diroit trop; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peutêtre a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs : mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni grands ni noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France ? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion;



gens; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume où sont tant d'universités, tant de colleges, tant d'académies, & où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait pas eu sa cause à la cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des marchands & des paysans ? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des valets ou des maîtres, & où l'égalité est inconnue ou en horreur ? Un marchand proposant de lever des troupes peut se faire écouter en Angleterre, mais il sera toujours rire des François (*).

(*) Le seul cas qui force un peuple ainsi denué de Chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au desespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fut, au commencement de ce siecle la guerre des Camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son desespoir : c'est ce que jamais les per-

Si j'étois, Roi? Non : Miniftre ? Encor moins : mais homme puiffant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut acheter le droit de mal faire : Paris & la Cour engouffrent tout. Laiffons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces ; qu'ils foient marchands, & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poffible; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à fortir ; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner ; ils alimenteront notre luxe; ils travailleront, & nous jouïrons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on fuit, il feroit du moins,

F 6

fécuteurs n'ont fu calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de fang qu'ils devroient bien y fonger avant de les rendre inévitables.

plus humain, & sûrement il feroit plus utile C'eſt moins la tirannie & c'eſt moins l'ambition des Chefs, que ce ne ſont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

Je finirai par tranſcrire une eſpece de diſcours, qui a quelque rapport à mon ſujet, & qui ne m'en écartera pas longtems.

Un Parſis de Suratte ayant épouſé en ſecret une Muſulmanne fut découvert, arrêté, & ayant refuſé d'embraſſer le mahométiſme, il fut condanné à mort. Avant d'aller au ſupplice, il parla ainſi à ſes juges.

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie! „ Eh, de quoi me puniſſez-vous? J'ai „ tranſgreſſé ma loi plûtôt que la vô- „ tre: ma loi parle au cœur & n'eſt „ pas cruelle; mon crime a été puni „ par le blâme de mes freres. Mais que „ vous ai-je fait pour mériter de mou- „ rir? Je vous ai traités comme ma „ famille, & je me ſuis choiſi une ſœur „ parmi vous. Je l'ai laiſſée libre dans „ ſa croyance, & elle a reſpecté la

„ mienne pour son propre intérêt. Borné sans regret à elle seule, je l'ai honorée comme l'instrument du culte qu'exige l'Auteur de mon être, j'ai payé par elle le tribut que tout homme doit au genre humain : l'amour me l'a donnée & la vertu me la rendoit chere, elle n'a point vécu dans la servitude, elle a possédé sans partage le cœur de son époux; ma faute n'a pas moins fait son bonheur que le mien.

„ Pour expier une faute si pardonnable vous m'avez voulu rendre fourbe & menteur; vous m'avez voulu forcer à professer vos sentimens sans les aimer & sans y croire : comme si le transfuge de nos loix eût mérité de passer sous les vôtres, vous m'avez fait opter entre le parjure & la mort, & j'ai choisi, car je ne veux pas vous tromper. Je meurs donc, puis qu'il le faut; mais je meurs digne de revivre & d'animer un autre homme juste. Je meurs martir de ma Religion sans craindre d'entrer après ma mort

„ dans la vôtre. Puiffai-je renaître chez les Mufulmans pour leur apprendre à „ devenir humains, clémens, équitables: „ car fervant le même Dieu que nous „ fervons, puifqu'il n'y en a pas deux, „ vous vous aveuglez dans votre zèle „ en tourmentant fes ferviteurs, & „ vous n'êtes cruels & fanguinaires que „ parce que vous êtes inconféquens.

„ Vous êtes des enfans, qui dans vos „ jeux ne favez que faire du mal aux „ hommes. Vous vous croyez favans „ & vous ne favez rien de ce qui eft „ de Dieu. Vos dogmes récens font-„ ils convenables à celui qui eft, & „ qui veut être adoré de tous les tems? „ Peuples nouveaux, comment ofez-„ vous parler de Religion devant nous? „ Nos rites font auffi vieux que les af-„ tres: les premiers rayons du foleil „ ont éclairé & reçu les hommages de „ nos Peres. Le grand Zerduft a vu „ l'enfance du monde; il a prédit & „ marqué l'ordre de l'univers; & vous, „ hommes d'hier, vous voulez être nos „ prophétes! Vingt fiécles avant Ma-

„ homet, avant la naiſſance d'Iſmaël &
„ de ſon pere, les Mages étoient an-
„ tiques. Nos livres ſacrés étoient déja
„ la Loi de l'Aſie & du monde, &
„ trois grands Empires avoient ſucceſ-
„ ſivement achevé leur long cours ſous
„ nos ancêtres, avant que les vôtres
„ fuſſent ſortis du néant.

„ Voyez, hommes prévenus, la dif-
„ férence qui eſt entre vous & nous.
„ Vous vous dites croyans, & vous vi-
„ vez en barbares. Vos inſtitutions,
„ vos loix, vos cultes, vos vertus mê-
„ mes tourmentent l'homme & le dé-
„ gradent. Vous n'avez que de triſtes
„ devoirs à lui preſcrire. Des jeûnes,
„ des privations, des combats, des mu-
„ tilations, des clôtures : vous ne ſa-
„ vez lui faire un devoir que de ce qui
„ peut l'affliger & le contraindre. Vous
„ lui faites haïr la vie & les moyens
„ de la conſerver : vos femmes ſont
„ ſans hommes, vos terres ſont ſans
„ culture ; vous mangez les animaux &
„ vous maſſacrez les humains ; vous ai-
„ mez le ſang, les meurtres ; tous vos

„ établiſſemens choquent la nature ;
„ aviliſſent l'eſpece humaine ; &, ſous
„ le double joug du deſpotiſme & du
„ fanatiſme, vous l'écraſez de ſes Rois
„ & de ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hom-
„ mes de paix, nous ne faiſons ni ne
„ voulons aucun mal à rien de ce qui
„ reſpire, non pas même à nos Tirans :
„ nous leur cédons ſans regret le fruit
„ de nos peines, contens de leur être
„ utiles & de remplir nos devoirs. Nos
„ nombreux beſtiaux couvrent vos pâ-
„ turages ; les arbres plantés par nos
„ mains vous donnent leurs fruits &
„ leurs ombres ; vos terres que nous
„ cultivons vous nourriſſent par nos
„ ſoins : un peuple ſimple & doux
„ multiplie ſous vos outrages, & tire
„ pour vous la vie & l'abondance du
„ ſein de la mere commune où vous
„ ne ſavez rien trouver. Le ſoleil que
„ nous prenons à témoin de nos œu-
„ vres éclaire notre patience & vos in-
„ juſtices ; il ne ſe lève point ſans nous
„ trouver occupés à bien faire, & en

„ ſe couchant il nous ramene au ſein
„ de nos familles nous préparer à de
„ nouveaux travaux.

„ Dieu ſeul ſait la vérité. Si malgré
„ tout cela nous nous trompons dans
„ notre culte, il eſt toujours peu croy-
„ able que nous ſoyons condamnés à
„ l'enfer, nous qui ne faiſons que du
„ bien ſur la terre, & que vous ſoyez
„ les élus de Dieu, vous qui n'y faites
„ que du mal. Quand nous ferions
„ dans l'erreur, vous devriez la reſ-
„ pecter pour votre avantage. Notre
„ piété vous engraiſſe, & la vôtre vous
„ conſume; nous réparons le mal que
„ vous fait une Religion deſtructive.
„ Croyez-moi, laiſſez-nous un culte
„ qui vous eſt utile; craignez qu'un
„ jour nous n'adoptions le vôtre:
„ c'eſt le plus grand mal qui vous puiſſe
„ arriver. "

J'ai tâché, Monſeigneur, de vous faire entendre dans quel eſprit a été écrite la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, & les conſidérations qui m'ont porté à la publier. Je vous de-

mande à préſent à quel égard vous pouvez qualifier ſa doctrine de blaſphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de ſcandaleux & de pernicieux au genre humain? J'en dis autant à ceux qui m'accuſent d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi ſur ce qui eſt utile ou nuiſible, indiſpoſent d'un mot le public crédule contre un Auteur bien intentionné. Eſt-ce apprendre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie? Eſt-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de ſon pays? Eſt-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au ſien? Eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Eſt-ce ſe jouer de toute Religion, que reſpecter toutes les Religions? Enfin eſt-il donc ſi eſſentiel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout ſoit ôté?

Voilà pourtant ce qu'on perſuade au Peuple quand on veut lui faire pren-

dre son défenseur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abusent sur mon compte. Il me croit un monstre sur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs cesseront enfin; mes écrits resteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs Peres! Puissent les vertus qu'ils y auront prises me venger un jour de vos malédictions!

A l'egard des objections sur les sectes particulieres dans lesquelles l'univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour rendre chacun moins entêté de la sienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante & si natu-

relle ; que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre ſecte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur ! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les diviſent qu'à celles qui les uniſſent ! Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux ſentimens particuliers avec une eſpece de rage ; ils tiennent d'autant plus à ces ſentimens qu'ils ſemblent moins raiſonnables, & chacun voudroit ſuppléer à force de confiance à l'autorité que la raiſon refuſe à ſon parti. Ainſi, d'accord au fond ſur tout ce qui nous intéreſſe, & dont on ne tient aucun compte, on paſſe la vie à diſputer, à chicaner, à tourmenter, à perſécuter, à ſe battre, pour les choſes qu'on entend le moins, & qu'il eſt le moins néceſſaire d'entendre. On entaſſe en vain déciſions ſur déciſions ; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible ; on trouve chaque jour de nouvelles queſtions à réſoudre,

chaque jour de nouveaux ſujets de querelles ; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de ſa petite idée, croit eſſentiel ce qui ne l'eſt point, & néglige l'eſſentiel véritable. Que ſi on leur propoſe des objections qu'ils ne peuvent réſoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils ſe dépitent comme des enfans, & parce qu'ils ſont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'eſt ſur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre hiſtoire caractériſe mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui : mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire ; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les ſimples qui liront mon Livre diront avec admiration : Quels tems angéliques ce devoient être que

ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, & son auteur poursuivi comme un malfaiteur ! sans doute alors tous les Ecrits respiroient la dévotion la plus sublime, & la terre étoit couverte de saints !

Mais d'autres Livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siécle a produit un panégyriste de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Eglise, sans que ni Parlement ni Prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer un autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui mènent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh ! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice & la violence en sistême, & de les faire découler de la clémence de Dieu ? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement,

Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure, qui fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François; ce peuple si doux & si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse (*), jus-

(*) Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son Ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob caritatem, prædicans contra Albigenses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset.* Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guere

qu'à la Saint Barthélemi, & depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonades; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue. Revenons, à present, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire

à celle du Vicaire; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter & l'autre canoniser ceux qui la professent.

caine se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (*) !

Vous repondez. *Pour que cette plainte fût sensée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a addressé sa parole* (**).

Et tout au contraire, cette plainte n'est sensée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car si vous la supposez fausse, quelle plainte avez vous à faire du moyen dont Dieu s'est servi, puisqu'il ne s'en est servi d'aucun ? Vous doit-il compte des tromperies d'un imposteur ? Quand vous vous laissez duper, c'est votre faute & non pas la



(*) Emile Tom. III. p. 141.
(**) *Mandement* in-4. p.12. in-12. p.XXI.

sienne. Mais lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préference qui exigent de notre part tant de savoir & de si profondes discussions, le Vicaire a-t-il tort de dire: „Voyons „toutefois; examinons, comparons, „vérifions? O si Dieu eût daigné me „dispenser de tout ce travail, l'en au„rois-je servi de moins bon cœur? (*) "

Monseigneur, votre mineure est admirable. Il faut la transcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'est ma plus grande méchanceté.

*Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athène, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs, & les héros?*

(*) *Emile* ubi sup.

*Que d'hommes entre lui & les historiens qui ont conservé la mémoire de ces événemens!*

Si la matiere étoit moins grave & que j'eusse moins de respect pour vous, cette maniere de raisonner me fourniroit peut-être l'occasion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au risque d'être plat dans ma réponse, il me suffit de montrer que vous vous trompez.

Considerez donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis savoir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des auteurs contemporains me le disent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres? Est-

il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moïſe pour parler à Jean Jaques Rouſſeau?

D'ailleurs nul n'eſt obligé ſous peine de damnation de croire que Sparte ait exiſté; nul pour en avoir douté ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'il y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

Quelque atteſtés que ſoient, au gré

même de l'incrédule Ciceron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & sûrement je ne suis pas le seul. Mon expérience constante & celle de tous les hommes est plus forte en ceci que le témoignage de quelques uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue St. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris. „Monseigneur, je sais „que vous ne croyez ni à la béatitude

„ de Saint Jean de Paris, ni aux mira-
„ cles qu'il a plu à Dieu d'opérer en pu-
„ blic sur sa tombe, à la vue de la ville
„ du monde la plus éclairée & la plus
„ nombreuse. Mais je crois devoir vous
„ attester que je viens de voir ressusciter le
„ Saint en personne dans le lieu où ses
„ os ont été déposés. "

L'homme de la rue Saint Jaques ajoûte à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoûtez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son confesseur; sur d'autres articles semblables; & lorsqu'à son air comme à ses discours vous aurez compris que c'est un pauvre ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confession, il vous confirmera dans l'opinion qu'il est Janséniste; „ Ah ah! " lui direz-vous d'un air railleur; „ vous êtes convulsionnaire,
„ & vous avez vu ressusciter Saint Pâ-

„ ris? Cela n'eſt pas fort étonnant; vous „ avez tant vu d'autres merveilles! "

Toujours dans ma ſuppoſition, ſans doute il inſiſtera: il vous dira qu'il n'a point vu ſeul le miracle; qu'il avoit deux ou trois perſonnes avec lui qui ont vu la même choſe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter diſent l'avoir auſſi vu eux-mêmes. La deſſus vous demanderez ſi tous ces témoins étoient Janſéniſtes? „ Oui, Monſeigneur, dira-t-il; „ mais n'importe; ils ſont en nombre „ ſuffiſant, gens de bonnes mœurs, de „ bon ſens, & non récuſables; la preu- „ ve eſt complette, & rien ne manque à „ notre déclaration pour conſtater la „ vérité du fait. "

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un Commiſſaire & lui conſigneroient le bon homme honoré de la viſion glorieuſe, pour en aller rendre grace à Dieu aux petites-maiſons. Pour vous, Monſeigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui dire: „ Je ſais que deux

„ ou trois témoins, honnêtes gens & de „ bon sens, peuvent attester la vie ou „ la mort d'un homme; mais je ne sais „ pas encore combien il en faut pour „ constater la résurrection d'un Jansé- „ niste. En attendant que je l'appren- „ ne, allez, mon enfant, tâcher de for- „ tifier votre cerveau creux. Je vous „ dispense du jeûne, & voilà de quoi „ vous faire de bon bouillon. "

C'est à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme sage à votre place. D'où je concluds que, même selon vous, & selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, & purement surnaturels : sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi. *Son scepticisme n'est donc ici fondé que*

*sur l'intérêt de son incrédulité* (*). Monseigneur, si jamais elle me procure un Evêché de cent mille livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon livre que vous tronquez.

„ Qu'un homme, *ajoûte-t-il plus* „ *loin*, vienne nous tenir ce langage: „ Mortels, je vous annonce les volon- „ tés du Très-Haut; reconnoissez à ma „ voix celui qui m'envoye. J'ordonne „ au soleil de changer son cours, aux „ étoiles de former un autre arrange- „ ment, aux montagnes de s'applanir, „ aux flots de s'élever, à la terre de pren- „ dre un autre aspect: à ces merveilles „ qui ne reconnoîtra pas à l'instant le „ maître de la nature? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être chrétien?*

(*) *Mandement* in-4. pag. 12. in-12.

Bien plus que cela, Monseigneur; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être chrétien.

*Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoûte*: „ Reste enfin, dit-il, l'examen le plus „ important dans la doctrine annoncée; „ car puisque ceux qui disent que Dieu „ fait ici-bas des miracles, prétendent „ que le Diable les imite quelquefois, „ avec les prodiges les mieux constatés „ nous ne sommes pas plus avancés „ qu'auparavant, & puisque les magiciens „ de Pharaon osoient, en présence mê- „ me de Moïse, faire les mêmes signes „ qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu, „ pourquoi dans son absence n'eussent- „ ils pas, aux mêmes titres, prétendu „ la même autorité? Ainsi donc, après „ avoir prouvé la doctrine par le mira- „ cle, il faut prouver le miracle par la „ doctrine, de peur de prendre l'œuvre „ du Démon pour l'œuvre de Dieu (*).

(*) Je suis forcé de confondre ici la note avec la texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le livre même, T. III. pag. 145. & *suiv*.

„ Que faire en pareil cas pour éviter le „ dialèle? Une feule chofe; revenir au „ raifonnement, & laiffer-là les mira- „ cles. Mieux eût valu n'y pas recou- „ rir. "

*C'eft dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai.* Oui, Monfeigneur, c'eft dire; qu'on me montre des miracles & je croirai aux miracles. *C'eft dire; qu'on me montre des miracles, & je refuferai encore de croire.* Oui, Monfeigneur, c'eft dire, felon le précepte même de Moïfe (*); qu'on me montre des miracles, & je refuferai encore de croire une doctrine abfurde & déraifonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raifon.

J'ai dit que c'étoit-là du bon fens le plus fimple, qu'on n'obfcurciroit qu'avec des diftinctions tout au moins très-fubtiles: c'eft encore une de mes prédictions; en voici l'accompliffement.

(*) Deuteron. c. XIII.

*Quand une doctrine est reconnue vraye, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux* (*).

Le lecteur en jugera. Pour moi je

---

(*) *Mandement* in-4. pag. 13. in-12. p. XXII.

n'ajoûterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

*Où est donc, M. T. C. F., la bonne foi philosophique dont se pare cet Ecrivain ?*

Monseigneur, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'ose même plus trop parler de la bonne-foi chrétienne, depuis que les soidisans chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarassent. Mais pour la bonne-foi pure & simple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre est la plus facile à trouver ici ?

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

*On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation chré-*

*tienne, le même auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.*

On auroit raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe relatif *y défere* se rapporte à la révélation chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à

rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

*Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. &, en même tems pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage.* „ J'avoue que la majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté „ de l'Evangile (*) parle à mon cœur. „ Voyez les Livres des Philosophes, avec „ toute leur pompe; qu'ils sont petits „ près de celui-là! Se peut-il qu'un „ Livre à la fois si sublime & si simple „ soit l'ouvrage des hommes? Se peut-„ il que celui dont-il fait l'histoire ne „ soit qu'un homme lui-même? Est-

(*) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit, lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis, *la majesté de l'Ecriture* au lieu de, *la majesté des Ecritures*; & il a mis, *la sainteté de l'Ecriture* au lieu de, *la sainteté de l'Evangile.* Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des héréfies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

„ ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un „ ambitieux sectaire ? Quelle douceur, „ quelle pureté dans ses mœurs ! Quel- „ le grace touchante dans ses instruc- „ tions ! quelle élévation dans ses maxi- „ mes ! quelle profonde sagesse dans „ ses discours ! quelle présence d'esprit, „ quelle finesse & quelle justesse dans „ ses réponses ! quel empire sur ses „ passions ! Où est l'homme, où est le „ sage qui sait agir, souffrir & mou- „ rir sans foiblesse & sans ostenta- „ tion (*) ? Quand Platon peint son „ Juste imaginaire couvert de tout l'op-

(*) Je remplis, selon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont ; non qu'absolument celles qu'il fait ici soient insidieuses, comme en d'autres endroits ; mais parce que le défaut de suite & de liaison affoiblit le passage quand il est tronqué ; & aussi parce que mes persécuteurs supprimant avec soin tout ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la Religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'occasion s'en trouve.

„ probre du crime, & digne de tous
„ les prix de la vertu, il peint trait pour
„ trait Jésus - Christ : la ressemblance
„ est si frappante que tous les Peres l'ont
„ sentie, & qu'il n'est pas possible de
„ s'y tromper. Quels préjugés, quel
„ aveuglement ne faut-il point avoir
„ pour oser comparer le fils de Sophro-
„ nisque au fils de Marie? Quelle dis-
„ tance de l'un à l'autre! Socrate mou-
„ rant sans douleur, sans ignominie,
„ soutint aisément jusqu'au bout son
„ personnage, & si cette facile mort
„ n'eût honoré sa vie, on douteroit
„ si Socrate, avec tout son esprit, fut
„ autre chose qu'un Sophiste. Il inven-
„ ta, dit-on, la morale. D'autres avant
„ lui l'avoient mise en pratique; il ne fit
„ que dire ce qu'ils avoient fait, il ne
„ fit que mettre en leçons leurs exem-
„ ples. Aristide, avoit été juste avant
„ que Socrate eût dit ce que c'étoit
„ que justice; Léonidas étoit mort pour
„ son pays, avant que Socrate eût fait
„ un devoir d'aimer la patrie; Sparte
„ étoit sobre avant que Socrate eût loué

„ la ſobriété : avant qu'il eût défini la ver-
„ tu, Sparte abondoit en hommes ver-
„ tueux. Mais où Jéſus avoit-il pris par-
„ mi les ſiens cette morale élevée & pu-
„ re, dont lui ſeul a donné les leçons
„ & l'exemple ? Du ſein du plus furieux
„ fanatiſme la plus haute ſageſſe ſe fit
„ entendre, & la ſimplicité des plus héroï-
„ ques vertus honora le plus vil de tous
„ les peuples. La mort de Socrate phi-
„ loſophant tranquillement avec ſes amis
„ eſt la plus douce qu'on puiſſe déſi-
„ rer ; celle de Jeſus expirant dans les
„ tourmens, injurié, raillé, maudit de
„ tout un peuple, eſt la plus horrible
„ qu'on puiſſe craindre. Socrate pre-
„ nant la coupe empoiſonnée bénit ce-
„ lui qui la lui préſente & qui pleure.
„ Jéſus, au milieu d'un ſupplice affreux,
„ prie pour ſes bourreaux acharnés. Oui,
„ ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un
„ ſage, la vie & la mort de Jéſus ſont d'un
„ Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de
„ l'Evangile eſt inventée à plaiſir ? Non,
„ ce n'eſt pas ainſi qu'on invente, & les
„ faits de Socrate dont perſonne ne dou-
„ te, ſont moins atteſtés que ceux de Jé-

„ ſus-Chriſt. Au fond c'eſt reculer la „ difficulté ſans la détruire. Il ſeroit „ plus inconcevable que pluſieurs hommes „ d'accord euſſent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni „ le ſujet. Jamais des Auteurs Juifs „ n'euſſent trouvé ni ce ton ni cette morale, „ & l'Evangile a des caracteres „ de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi „ parfaitement inimitables que l'inventeur „ en ſeroit plus étonnant que le „ Héros (*)."

(**) *Il ſeroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous fais grè, Monſeigneur, de cet aveu; c'eſt une injuſtice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire *on croiroit*, au lieu d'*on croit.*

*Cependant l'Auteur ne la croit qu'en*

---

(*) *Emile* T. III. pag. 179. & *ſuiv.*
(**) *Mandement* in-4 pag. 14. in-12. p. XXV.

*conséquence des témoignages humains.* Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Evangile & de la sublimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me soutiendroit qu'il n'existe pas, je saurois très-bien que tout l'univers ment, ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un seul. L'Evangile est la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin: cela est immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce Saint Livre, de ses auteurs, du tems où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de

critique où la preuve morale eſt admiſe. Telle eſt la réponſe du Vicaire Savoyard.

*Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même ; le voilà confondu par ſes propres aveux.* Je vous laiſſe jouïr de toute ma confuſion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter ?* „ Avec tout cela ce même „ Evangile eſt plein de choſes incroya- „ bles, de choſes qui répugnent à la „ raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout „ homme ſenſé de concevoir ni d'ad- „ mettre. Que faire au milieu de tou- „ tes ces contradictions ? Etre toujours „ modeſte & circonſpect ; reſpecter en „ ſilence (*) ce qu'on ne ſauroit ni

(*) Pour que les hommes s'impoſent ce reſpect & ce ſilence, il faut que quelqu'un leur diſe une fois les raiſons d'en uſer ainſi. Celui qui connoit ces raiſons peut les dire, mais ceux qui cenſurent & n'en diſent point, pourroient ſe taire. Parler au public avec franchiſe, avec fermeté ; eſt un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute choſe utile : mais il

„ rejetter ni comprendre, & s'humi-
„ lier devant le grand Etre qui seul
„ fait la vérité. Voilà le scepticisme in-
„ volontaire où je suis resté. “ *Mais le scepticisme, M.T.C.F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un Livre qui ne sauroit être inventé par les hommes? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfai-*

---

n'est gueres permis à un particulier d'en censurer publiquement un autre: c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voilà pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siécle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'est arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute sorte de bienséance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces Messieurs qui se mettent si fiérement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre.

*tement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que le Héros ? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même* (*).Monseigneur, vous me taxez d'iniquité sans sujet ; vous m'imputez souvent des mensonges & vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en user.

Le Scepticisme du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile il le rejetteroit par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendoit toute la force qui manque aux témoignages des hommes sur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme & que l'esprit humain peut entendre ; mais quant aux

(*) *Mandement* in-4. pag. 14. in-12. p. XXVI.

choses incroyables qu'il y trouve, *les-quelles répugnent à sa raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre*, il les *respecte en silence sans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui seul sait la vérité.* Tel est son scepticisme, & ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raison de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout Chrétien raisonnable & de bonne foi qui ne veut savoir des choses du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à sa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les questions peu sensées, qui sont sans instruction, & qui n'engendrent que des combats.* ( * )

D'abord vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premierement, je n'ai point

( * ) Timoth: C. II. v. 23.

point rejetté la Révélation. Ensuite vous m'accusez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la nécessité:* & votre unique preuve est dans le passage suivant que vous rapportez. „ Si je me trompe, c'est de bonne foi. Cela suffit „ ( * ) pour que mon erreur ne me „ soit pas imputée à crime; quand vous „ vous tromperiez de même, il y au„ roit peu de mal à cela. „ *C'est-à-dire*, continuez-vous, *que selon lui il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité; que cette persuasion, fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme sage & religieux celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne foi. Or n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systê-*



( * ) *Emile* Tom. III. p. 21. M. de Beaumont à mis; *cela me suffit.*

*mes fanatiques*, *à tous les délires de l'esprit humain?* (*)

Pour vous, Monseigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire; *Si je me trompe, c'est de bonne foi*: car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plaît de prendre le change & de le donner à vos lecteurs; c'est ce que je m'engage à prouver sans replique, & je m'y engage ainsi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard est composée de deux parties. La premiere, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frapantes & neuves est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu & la religion naturelle avec toute la force dont l'auteur est capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous est fort indifférente, & qu'au fond la cause de Dieu ne vous

(*) *Mandement* in-4. pag. 15. in-12. p. XXVII.

touche gueres, pourvû que celle du Clergé soit en sûreté.

La seconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propose des doutes & des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, & dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa religion à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette seconde partie écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenables, est la seule qui ait attiré votre attention & celle des magistrats. Vous n'avez eu que des bûchers & des injures pour réfuter mes raisonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui est

douteux; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui est vraiment essentiel à la religion, est décisive & dogmatique. L'auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience & sa raison le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme: il est fortement persuadé.

Il commence l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, mistere, obscurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance; qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison; qu'il ignore lui même s'il est dans l'erreur, & que toutes ses affirmations ne sont ici que des raisons de douter.* (*) Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes & fortes raisons de croire; & de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essentiels & un scepticisme respectueux

(*) *Emile* T. III. p. 131.

ſur les autres. A la fin de cette ſeconde partie il inſiſte de nouveau ſur la circonſpection néceſſaire en l'écoutant. *Si j'étois plus ſûr de moi, j'aurois*, dit-il, *pris un ton dogmatique & déciſif; mais je ſuis homme, ignorant, ſujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur ſans réſerve; ce que je tiens pour ſûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raiſons de douter & de croire. Maintenant c'eſt à vous de juger* (*).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit: *Si je me trompe, c'eſt de bonne foi; cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*; je demande à tout lecteur qui a le ſens commun & quelque ſincérité, ſi c'eſt ſur la premiere ou ſur la ſeconde partie que peut tomber ce ſoupçon d'être dans l'erreur; ſur celle où l'auteur affirme ou ſur celle où il balance? Si ce

(*) Ibid. p. 192.

ſoupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes ſur la révélation ? Vous avez pris le premier parti contre toute raiſon, & dans le ſeul déſir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre mōtif. Monſeigneur, où ſont, je ne dis pas l'équité, la charité chrétienne, mais le bon ſens & l'humanité?

Quand vous auriez pu vous tromper ſur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte ſeul que vous rapportez vous eût déſabuſé malgré vous. Car lorſqu'il dit; *cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi: Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où ſeroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce ſeroit un crime, qui eſt-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber ſur la religion naturelle, & le diſcours du

Vicaire feroit un vrai galimathias dans le fens que vous lui prêtez. Il eft donc impoffible de déduire du paffage que vous rapportez, que *je n'admets pas la religion naturelle*, ou que *je n'en reconnois pas la néceffité*; il eft encore impoffible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce font vos termes, *regarder comme un homme fage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéïfme, dira qu'il eft de bonne foi*; & il eft même impoffible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'eft pas démontré, rien ne fauroit jamais l'être, ou il faut que je fois un infenfé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autorifer d'une miffion divine pour débiter des abfurdités, le Vicaire met aux prifes un infpiré, qu'il vous plaît d'appeller chrétien, & un raifonneur, qu'il vous plaît d'appeller incrédule, & il les fait difputer chacun dans leur langage, qu'il défapprouve, & qui très-fûrement n'eft ni le fien ni le mien. (*) Là-deffus

(*) *Emile* Tom. III. p. 151.

vous me taxez d'*une insigne mauvaise foi*, (*) & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien ? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un inspiré que ce soit un catholique, & de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un mécréant ? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison ; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

*Si la raison & la révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant*, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même.* (**) Voilà un grand aveu que vous nous faites là : car

(*) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. XXVIII.

(**) *Mandement* in-4. p. 15, 16. in-12. p. XXVIII.

il eſt ſûr que Dieu ne ſe contredit point. *Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles: mais il ne ſuffit pas de le dire.* J'en conviens; tâchons de faire plus.

Je ſuis ſûr que vous preſſentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous paſſez ſur cet article des miſteres comme ſur des charbons ardens; vous oſez à peine y poſer le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette ſituation douloureuſe. J'aurai la diſcrétion de rendre ce moment le plus court qu'il ſe pourra.

Vous conviendrez bien, je penſe, qu'une de ces vérités éternelles qui ſervent d'élemens à la raiſon eſt que la partie eſt moindre que le tout, & c'eſt pour avoir affirmé le contraire que l'inſpiré vous paroît tenir un diſcours plein d'ineptie. Or ſelon votre doctrine de la tranſubſtantiation, lorſque Jéſus fit la derniere Céne avec ſes diſciples & qu'ayant rompu le pain il donna ſon corps à chacun d'eux, il eſt clair

qu'il tint ſon corps entier dans ſa main, &, s'il mangea lui-même du pain conſacré, comme il put le faire, il mit ſa tête dans ſa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monſeigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Cauſans qui puiſſe vous tirer d'affaire.

Je ſais bien que vous avez encore la reſſource de Saint Auguſtin, mais c'eſt la même. Après avoir entaſſé ſur la Trinité force diſcours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun ſens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Egliſe, *on s'exprime ainſi, non pour dire quelque choſe, mais pour ne pas reſter muet* (*).

Tout bien conſidéré, je crois, Monſeigneur, que le parti le plus ſûr que

(*) *Dictum eſt tamen tres perſonæ, non ut aliquid diceretur, ſed ne taceretur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

vous ayez à prendre ſur cet article & ſur beaucoup d'autres, eſt celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raiſon.

*La mauvaiſe foi de l'auteur d'Emile n'eſt pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu.* (*) „Nos Catholiques, *lui fait-il dire*, „font grand bruit de l'autorité „de l'Egliſe: mais que gagnent-ils à „cela, s'il leur faut un auſſi grand appa-„reil de preuves pour cette autorité „qu'aux autres ſectes pour établir di-„rectement leur doctrine? L'Egliſe dé-„cide que l'Egliſe a droit de décider. „Ne voilà-t-il pas une autorité bien „prouvée?" *Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet impoſteur, que l'autorité de l'Egliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions, & qu'elle procede ainſi; je décide que je ſuis infaillible; donc je le ſuis? imputation calomnieuſe, M. T. C. F.* Voilà, Monſeigneur, ce que vous

(*) *M ndement* in-4. p. 15. in-12. p. xxvi.

affurez ; il nous refte à voir vos preuves. En attendant, oferiez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Eglife par l'autorité de l'Eglife, *ut in se virtualiter reflexam* ? S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieufe.

(*) *La conftitution du Chriftianifme, l'efprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foibleffe de l'efprit humain tendent à démontrer que l'Eglife établie par Jéfus-Chrift eft une Eglife infaillible.* Monfeigneur, vous commencez par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change : Les difcours vagues ne font jamais preuve, & toutes ces chofes qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonftration : le voici.

*Nous affûrons que comme ce divin Légiflateur a toujours enfeigné la vérité,*

(*) *Mandement* Ibid.

*son Eglise l'enseigne aussi toujours* (*).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve ? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses chefs ? A vos manieres d'argumenter vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint Esprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'Imposteur ? De grace, voyez cela vous même ; car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions* (**).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire ? Pour choisir entre les Religions diverses, il faut, dit-il, de deux choses l'une ; ou entendre les preuves de chaque secte & les comparer ; ou s'en rapporter à l'autorité de

(*) Ibid : cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(**) *Emile* Tom. III. p. 165.

ceux qui nous inftruifent. Or le premier moyen fuppofe des connoiffances que peu d'hommes font en état d'acquerir, & le fecond juftifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiffe. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Eglife, & il établit là-deffus ce fecond dilemme. Ou c'eft l'Eglife qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit; *je décide que je fuis infaillible; donc je le fuis* : & alors elle tombe dans le fophifme appellé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu ; & alors il lui faut un auffi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres fectes pour établir directement leur doctrine : Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'inftruction, & le peuple n'eft pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglife chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Proteftans. Comment donc fe déterminera-t-il d'une maniere raifonnable

autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent ? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous ? Voilà, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu & auquel je doute qu'on puiſſe répondre (*). Vo-

(*) C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de toucher. Il n'y a rien de ſi commode que de répondre avec des injures & de ſaintes déclamations; on élude aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut-il avouer qu'en ſe chamaillant entre eux les Théologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe payent réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer quand on n'a rien de mieux à donner ſoi-même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere á l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profânes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

tre franchiſe Epiſcopale ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

Grace au Ciel j'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied-à-pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace ; très ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du *Contract Social* n'exiſtoit pas, qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puiſſances, feroient un des faits que je citerois en preuve, & le ſort de l'Auteur en feroit un autre encore plus frappant. Il ne me reſte plus rien à dire à cet égard; mon ſeul exemple a tout dit, & la paſſion de l'intérêt

particulier ne doit point fouiller les vérités utiles. C'eſt le Décret contre ma perſonne, c'eſt mon Livre brûlé par le bourreau, que je tranſmets à la poſtérité pour pieces juſtificatives : Mes ſentimens ſont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monſeigneur, de diſcuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laiſſé paſſer une de vos propoſitions ſans examen ; j'ai fait voir que vous n'avez raiſon dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves ; elles ſont au-deſſus de toute réplique où regne le ſens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne mériteroit point un Livre où l'on ſent partout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le ſincere amour du bien & le zèle de la vérité ? Un Livre où l'Auteur, ſi peu affirmatif, ſi peu déciſif, avertit ſi ſouvent ſes lecteurs de ſe défier de ſes idées, de péſer ſes preuves, de ne leur donner que l'au-

torité de la raiſon ? Un Livre qui ne reſpire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéiſſance aux Loix en toute choſe, & même en matiere de Religion ? Un Livre enfin où la cauſe de la divinité eſt ſi bien défendue, l'utilité de la Religion ſi bien établie, où les mœurs ſont ſi reſpectées, où l'arme du ridicule eſt ſi bien ôtée au vice, où la méchanceté eſt peinte ſi peu ſenſée, & la vertu ſi aimable ? Eh ! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puiſſent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire ; s'il exiſtoit en Europe un ſeul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fuſſent vraiment utiles & ſaines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'*Emile*, il lui eût elevé des ſtatues. Je connoiſſois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoiſſance ; je ne les connoiſſois

pas aſſez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raiſonné dans vos cenſures, il me reſte à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures : Mais puiſque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne ſont que les vôtres, n'eſt-ce pas dire aſſez que les injures qui les ſuivent ne doivent pas être pour moi ?

Vous chargez mon ouvrage des épithétes les plus odieuſes, & moi je ſuis un homme abominable, un téméraire, un impie, un impoſteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Miniſtres de Jéſus-Chriſt !

Mais vous qui m'oſez reprocher des blaſphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offenſans qu'il vous plaît de tenir ſur mon compte ? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de ſonger à moi, & de prédire

ma venue comme celle de l'Antechrift. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'eft le début de votre Mandement.

*Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, fuperbes, blafphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un efprit corrompu & pervertis dans la foi* (*).

Je ne contefte affurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne foit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un tems où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & fur-tout de l'accompliffement.

D'après une prophétie fi bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi

(*) *Mandement* in-4. pag. 4. in-12. p. XVII.

un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égaye à des antithèses, & où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sauroit faire une satire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

*Du sein de l'erreur*, ( il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans vôtre Eglise.) *il s'est élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la philosophie*, ( comment prendrois-je un langage que je n'entends point? ) *sans être véritablement philosophe*: ( Oh ! d'accord : je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit ; & je n'y renonce assurément pas par modestie. ) *esprit doué d'une multitude de connoissances* ( J'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir. ) *qui ne l'ont pas éclairé*, ( elles m'ont appris à ne pas penser l'être. ) *& qui ont répandu les ténèbres dans les autres esprits* : ( Les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumiere de l'erreur.)

*caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite* ; ( Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penser comme tout le monde ? ) *alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées* ; ( La simplicité des mœurs élève l'ame ; quant au faste de mes pensées, je ne sais ce que c'est. ) *le zéle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés* ; ( Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur. ) *l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde* : ( Monseigneur, vous voilà comme les faiseurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & pensé dans sa chambre. Si c'est ce désir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'est venu si tard, ou pourquoi j'ai tardé si longtems à le satisfaire ? ) *On l'a vû invectiver contre les sciences qu'il cultivoit* ; ( Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien. ) *préconiser l'ex-*

*cellence de l'Evangile*, ( toujours & avec le plus vrai zêle. ) *dont il détruisoit les dogmes*; ( Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres. ) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs.* ( Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus ! )

*Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du siécle pour achever de le perdre.* ( Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela. ) *Dans un ouvrage sur l'inégalité des conditions*, ( Pourquoi des conditions ? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre. ) *il avoit rabaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes*; ( Lequel de nous deux l'éléve ou l'abbaisse, dans l'alternative d'être bête ou méchant ? ) *dans une autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté* : ( Eh ! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté ! Mais rassurez-vous, Monseigneur ; vos Prêtres sont à l'épreuve de

l'Héloïse; ils ont pour préservatif l'Aloïsia ) *Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion.* ( Cette imputation a déja été examinée. )

Voilà, Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoissez point, & que vous ne jugez que sur des ouï dire. Est-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon Livre; pourquoi des personalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je sais que défendre sa Religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant c'est moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve; en n'avançant que des raisons, & même avec tant de respect, en n'attaquant personne,

ſonne, en ne nommant perſonne? Et vous, Monſeigneur, comment oſez-vous traiter ainſi celui dont vous parlez avec ſi peu de juſtice & de bienſéance, avec ſi peu d'égard, avec tant de légereté?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impieté pouvez-vous m'accuſer, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre ſuprême que pour lui rendre la gloire qui lui eſt due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies ſont ceux qui profanent indignement la cauſe de Dieu en la faiſant ſervir aux paſſions des hommes. Les impies ſont ceux qui, s'oſant porter pour interprêtes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui ſont dus. Les impies ſont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu ſur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies ſont ceux qui font lire des Libelles dans les Egliſes...... A cette idée horrible tout mon ſang s'allume, & des larmes d'indigna-

tion coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'ufage que vous ofez faire de fa maifon.

Vous me traitez d'Impofteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penfer, j'erre; mais où eft mon impofture? Raifonner & fe tromper; eft-ce en impofer? Un fophifte même qui trompe fans fe tromper n'eft pas un impofteur encore, tant qu'il fe borne à l'autorité de la raifon, quoiqu'il en abufe. Un impofteur veut être cru fur fa parole, il veut lui-même faire autorité. Un impofteur eft un fourbe qui veut en impofer aux autres pour fon profit, & où eft, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les impofteurs font, felon Ulpien, ceux qui font des preftiges, de imprécations, des exorcifmes: or affurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous difcourez à votre aife, vous autres hommes conftitués en dignité! Ne reconnoiffant de droits que les vôtres; ni de Loix que celles que vous

imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussiere. Les uns décrétent & brûlent, les autres diffament & deshonorent sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre, & si nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement : Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparussions tous

deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement; vous y feriez certainement déclaré coupable, & concondamné à me faire une réparation auffi publique que l'offenfe l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on eft difpenfé d'être jufte; & je ne fuis rien. Cependant, vous qui profeffez l'Evangile; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous favez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monfeigneur, agréer mon profond refpect.

A MÔTIERS le 18.
*Novembre* 1762. J. J. ROUSSEAU.

# TROIS LETTRES

*De M. le Comte de* TRESSAN *à M.* ROUSSEAU, *avec les réponses de celui-ci, concernant M.* PALISSOT *auteur de la* Comédie des Philosophes.

## *Premiere Lettre de M. le Comte de* TRESSAN.

VOus connoîtrez, Monsieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoye à M. D'Alembert, à quel point ce Prince est indigné de l'attentat du Sr. Palissot; il est tout simple, il est bien sûr que vous auriez trop méprisé Palissot pour être émû par la sottise qu'il vient de faire; mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des serviteurs attachés, & je suis trop jaloux de sa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occasion des devoirs aussi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, mais je suis lié d'une tendre amitié avec vos Compatriotes. Je regarde Genève comme la ville de l'Europe, où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation, j'ai toujours sous mes ordres beaucoup de jeunes officiers Genevois; je n'en vois aucun sortir de sa famille sans prouver qu'il a des mœurs & de la littérature. Si l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences & les lettres que vous enrichissez tous les jours, peuvent m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le prémier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaisir & amitié les assurances de la haute estime avec laquelle &c.

Toul, 20. Octobr. 1755.

*Réponse de M. J. J.* ROUSSEAU.

Je vous honorois, Monſieur, comme nous faiſons tous ; il m'eſt doux de joindre la reconnoiſſance à l'eſtime, & je remercierois volontiers M. Paliſſot de m'avoir procuré ſans y ſonger des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon reſpect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devoit & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuſer, qui plus que moi doit le trouver inexcuſable ? Mais ſi tout ſon crime eſt d'avoir expoſé mes ridicules, c'eſt le droit du Théatre, je ne vois en cela rien de repréhenſible pour l'honnête homme, & j'y vois pour l'auteur le mérite d'un heureux choix. Je vous prie donc, Monſieur, de ne pas écouter là deſſus le zèle que l'amitié & la généroſité inſpirent à M. d'Alembert, & de ne point chagriner pour cette bagatelle un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine & qui porteroit avec douleur la diſgrace du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon cœur eſt ému des éloges dont vous honorez ceux de mes Concitoyens qui ſont ſous vos ordres. Effectivement le Genevois eſt naturellement bon; il a l'ame honnête, il ne manque pas de ſens & il ne lui faut que de bons exemples pour ſe tourner tout à fait au bien. Permettez moi, Monſieur, d'exhorter ces jeunes officiers à profiter du vôtre, à ſe rendre dignes de vos bontés & à perfectionner ſous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conſeil que je leur donne; ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philoſophe, notre étude commune ſera l'homme de bien, & vous ſerés toujours notre maître.

Paris 26. Dec. 1755.

*Seconde Lettre de M. le Comte de* TRESSAN.

Recevez, Monſieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer en nous peignant ſes charmes dans leur premiére ſimplicité; Vous venez de l'enſeigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monſieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de ſon eſtime qu'en ſouſcrivant à la grace que ſeul aujourd'hui vous pouviez prononcer. M. Paliſſot ne ſera point chaſſé de la Société de Nancy, mais cette anecdote littéraire doit réſter inſcritte dans ſes régiſtres, & vous ne pouvez nous blâmer de conſerver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages, Monſieur, & déſirant d'affermir dans mon cœur les ſentimens qui ſont ſi na-

turels dans le vôtre, je n'ai fait en cette occasion que ce que j'ai dû, & sans l'ordre du Roi de Pologne qui m'a chargé de vous faire passer cette lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zèle.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance & de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez moi l'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Malgré l'estime trop honorable que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être &c.

Luneville le 1. Janvier 1756.

*Réponse de M.* J. J. ROUSSEAU.

Quelque danger qu'il y ait, Monſieur, de me rendre importun, je ne puis m'empecher de joindre aux remercimens que je vous dois des remarques ſur l'enrégiſtrement de l'affaire de M. Paliſſot, & je prendrai dabord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont S. M. m'honore en cette occaſion qu'à condition que tout ſoit oublié. J'oſe dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplette, & qu'il n'y a qu'un pardon ſans reſerve qui ſoit digne de ſa grande ame. D'ailleurs eſt-ce faire grace que d'éterniſer la punition, & les régiſtres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ſes membres? Enfin quelque peu d'eſtime que je faſſe de nos Contemporains, à Dieu ne plaiſe que nous les aviliſſions à ce point d'inſcrire comme un acte de vertu ce qui n'eſt au

fond qu'un procédé des plus ſimples que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monſieur, la bonne œuvre que vous avez ſi bien commencée afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne ſoit plus queſtion d'une bagatelle qui a déja fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Paliſſot que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons nous fait pour lui ſi le pardon lui coute auſſi cher que la peine ?

Permettez moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez ; ce ſont des leçons ſévéres dont je ferai mon profit ; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec ſobriété ceux qu'on eſtime parfaitement. Mais, Monſieur, il faut renvoyer ces éclairciſſemens à nos entrevues. J'attens avec empreſſement le plaiſir que vous me promettez & vous verrez que de maniere ou d'autre vous ne me louerez plus quand nous nous connoîtrons.

Paris 7. Janvier 1756.

*Troisieme Lettre du Comte de* TRESRAN.

Vous ferez obéi, Monfieur, il eft bien jufte que vous jouiffiez de l'empire que vous vous acquerez fur les efprits. Je vous avoue cependant, que j'aurois peut être encore balancé à vous accorder tout pour M. Paliffot fans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'affurer d'une amitié à toute épreuve & c'eft en conféquence de ce fentiment qu'on m'avertit qu'on fort d'une compagnie nombreufe & brillante où l'on s'eft déchainé contre moi au fujet de l'affaire de M. Paliffot, & que même on s'y eft dit l'un à l'autre à l'oreille une épigramme faite contre moi. Cette lettre m'a déterminé fur le champ, Monfieur, à fuivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir auffi à pardonner à M. Paliffot; je le fais fans nulle reftriction, trop heureux qu'il me procure cette occafion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons.

*Réponse de M.* J. J. ROUSSEAU.

J'aprens, Monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Palissot, & je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner, car ceux de cette espece ne sont gueres sensibles à l'homme sage, & d'ailleurs vous savez mieux que moi que dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci il ne nous reste plus rien à désirer à vous & à moi que de n'en plus entendre parler.

Paris 17. Janvier 1756.

# LETTRE

*De M.* JEAN JAQUES ROUSSEAU, *contenant une déclaration de ses sentimens en matière de foi, adressée à M. le Professeur de* MONTMOLLIN, *Pasteur de l'Eglise de Motiers, avant la premiere Communion de M. Rousseau dans cette Eglise.*

MONSIEUR

LE respect que je vous porte & mon devoir, comme votre Paroissien, m'obligent, avant que d'aprocher de la Sainte Table, de vous faire de mes sentimens en matiere de foi une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits sur un requisitoire calomnieux dont on n'apperçoit pas les principes detestables.

Il est facheux que les ministres de

l'Evangile se fassent en cette occasion, les vengeurs de l'Eglise Romaine, dont les dogmes intolérans & sanguinaires sont seuls attaqués & détruits dans mon livre, suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monsieur, dans ce cas là, j'attens de vous un jugement plus équitable. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens, & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne, tel qu'il est, au blame ou à l'approbation des Sages, sans vouloir ni le défendre ni le desavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, Monsieur, avec respect, que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne-Réformée une profession d'autant moins suspecte que l'on n'exigeoit de moi, dans le pays où j'ai vécu, que de garder le silence & laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des

avantages civils dont j'étois exclus par ma Religion. Je ſuis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & Sainte, & je le ſerai juſqu'à mon dernier ſoupir. Je déſire d'être toujours uni extérieurement à l'Egliſe, comme je le ſuis dans le fond de mon cœur; & quelque conſolant qu'il ſoit pour moi de participer à la communion des fideles, je le déſire je vous proteſte, autant pour leur édification que pour mon propre avantage; car il n'eſt pas bon que l'on penſe, qu'un homme de bonne foi qui raiſonne ne peut être un membre de Jéſus-Chriſt.

J'irai, Monſieur, recevoir de vous une réponſe verbale, & vous conſulter ſur la maniere dont je dois me conduire en cette occaſion, pour ne donner ni ſurpriſe au Paſteur que j'honore, ni ſcandale au troupeau que je voudrois édifier.

# LETTRE

*De M.* J. J. Rousseau *à M.* Favre *Premier Sindic de la République de Genève, par laquelle M.* Rousseau *abdique à perpétuité son droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville & République de Genève.*

Monsieur

Revenu du long étonnement où m'a jetté de la part du Magnifique Conseil le procédé que j'en devois le moins attendre, je prens enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il coute à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer de ma part au M. Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville & République de

Genève; ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages: je ne crois point être en reste envers l'Etat en le quittant.

J'ai taché d'honorer le nom Genevois, j'ai tendrement aimé mes Compatriotes, je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne sçauroit plus mal réussir, je veux leur complaire jusques dans leur haine: le dernier sacrifice qui me reste à leur faire, est celui d'un nom qui me fut si cher.

Mais, Monsieur, ma patrie en me devenant étrangere ne peut me devenir indifférente, je lui reste toujours attaché, par un tendre souvenir, & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours, & voir augmenter sa gloire. Puisse-t-elle abonder en Citoyens meilleurs, & surtout plus heureux que moi.

Recevez, Monsieur, je vous supplie les assurances de mon profond respect.

J. J. Rousseau.

# LETTRE

*De M.* J. J. ROUSSEAU *à Monſieur* DE GINGINS *de Moiry, Membre du Conſeil Souverain de la Republique de Berne & Seigneur Ballif à Yverdon.*

Vitam impendere vero.

J'Uſe, Monſieur, de la permiſſion que vous m'avez donnée de rappeller à votre ſouvenir un homme dont le cœur plein de vous & de vos bontés conſervera toujours cherement les ſentimens que vous lui avez inſpirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien penſé des hommes ; ils me font ſentir combien je m'étois trompé. J'avois beſoin, Monſieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous reſſemblent, pour ne pas rougir d'une erreur qui m'a couté ſi cher. Je

savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siecle, ni peut être dans aucun autre; je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine l'opprobre & les affronts sont le seul auquel l'honnête homme n'est point préparé : Tant de barbarie & d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'azile en azile, j'avois l'ame émue & troublée; j'étois découragé sans vous. Homme illustre & respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misere, vos discours ont élevé mon cœur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne. J'ai plus gagné par votre bienveuillance que perdu par mes malheurs; vous me la conserverez, Monsieur, je l'espère, malgré les hurlemens du fanatisme &

les adroites noirceurs de l'impiété: vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, & trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

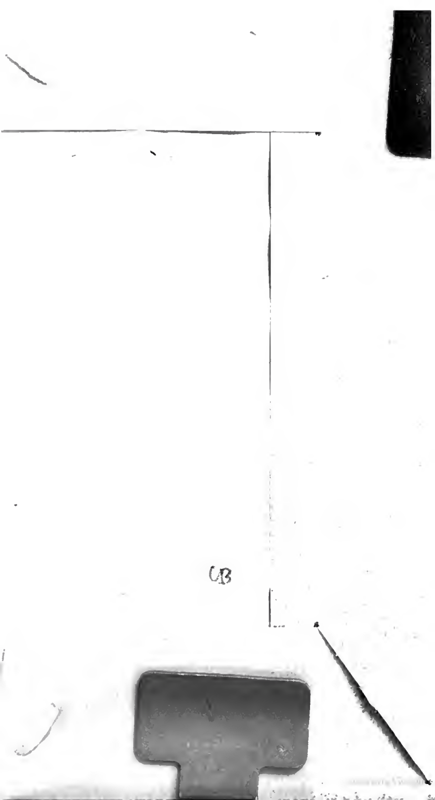
Motiers le 21. Juillet 1762.

# INDICE

## DES LETTRES






UB